

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

Forfar qui avait fait, dans le huit, la faute que nous avons signalée, rejoignait au bull-finch Fitz Morgan qui avait pris l'avantage avec Fleurus et les dépassait avant la dernière haie.

Fitz Morgan conservait la seconde place, mais Fleurus était successivement dépassé par le Mançanarez et Courant d'Air.

Forfar 8/1, pesage : gagnant 109 fr. ; placé : 25 ; pelouse : 40,50 et 12.

Dans le **Prix de Montretout**, (steeple-chase, 2^e série, 8,000 fr. 4,200 m.), les trois chevaux ont fait une course de lenteur jusqu'au huit où le favori Edouard III est parti tout à coup. Les deux autres se mettaient à sa poursuite et Fragoletto le rejoignait au bull-finch. Après la dernière haie, Edouard III prenait un avantage décisif.

Edouard III, 4/5, gagnant : pesage : 16, pelouse : 8.

Dans le **Prix du Braserio**, (course de haies 4,000 fr., 8,000 m.), Révérence et Irisée ont mené toute la course. A la dernière haie, Révérence avait deux longueurs d'avance sur Irisée, laquelle précédait de cinq ou six longueurs le favori Bigoudis.

Sur le plat, celui-ci regagnait rapidement Irisée, puis Révérence et gagnait très facilement.

Bigoudis 10/11, pesage : gagnant 22 fr., placé : 15,50 ; pelouse : 12,50 et 9.

INFORMATIONS

Dans la liste des propriétaires gagnants en France M. A. Menier tient la tête avec 694.885 fr. ; M. de Brémont est second avec 683.750 fr. (plus le montant de la coupe d'Ascot soit 87.750 fr. qui en réalité le mettent le premier), et le baron de Rotschild, troisième avec 508.662 fr.

D'après de nouveaux renseignements, Reginald, à M. Girard de la Roche, ne s'est pas emballé. Il s'agit d'un accident occasionné par le choc d'un cabriolet à la rue Perrin-Sollier, qui a projeté le sulky sur un tas de pierres provenant de travaux de canalisation ; le jockey a été débarqué à l'endroit même et transporté par des voisins à la remise où lui ont été donnés les premiers soins. Il n'a eu que quelques écorchures. Le cheval, livré à lui-même, a parcouru le restant de la rue Perrin-Sollier et, dans le tournant brusque s'est renversé. On a pu alors l'arrêter.

Valois, le cheval de M. Wysocki, qui vient de subir l'opération de la castration, a recommencé à travailler sur le terrain d'Achères.

Le vétérinaire Garcin a fait subir à Filou la double opération du feu et de la castration.

Cluny II, qui semblait devoir gagner le prix Beaudres, steeple chase de 10.000 fr. s'est dérobé.

Sloan est arrivé à New-York. Après six semaines de séjour dans cette ville, il partira pour la Californie.

A la vente de mardi au Tattersall, Va-Tout a été retiré à 1.490 francs et Voyante vendue 1.520 francs à Mme de Chaboulon.

Fils de Roi à M. Camille Blanc, Van Diemen à M. Maurice de Gheest et Quineville au baron Emanuel Léonino, seront présentés, comme étalons, au gouvernement, à la prochaine réunion de la commission d'achat, à Chantilly.

Deux juments, mères de chevaux de notre région, ont été vendues samedi. Ce sont : Ortyx, mère d'Orthodoxe, 125 francs et Duchess of Hampton, mère de La Dwina 2.500 francs.

C'est pour le compte de M. de Ravel que Druelle a acheté Roboam,

Les commissaires des courses de Vincennes ont retiré sa licence à Holland qui drivait Pourquoi, pour avoir frappé sa concurrente Pepita dans le prix des Frimas. Pourquoi a été distancée.

M. L. Bariller a vendu Simple-Simon à l'entraîneur Druelle.

Serpenteau est vendu pour l'Allemagne comme étalon de croisement.

Dodd occupe la première place parmi les jockeys gagnants

avec 84 montes gagnantes. T. Lane le suit avec 64, et E. Wallkins, avec 60, occupe la troisième place. Grundy est le douzième sur cette liste et Jordan le vingtième.

Le Roi-Soleil, avec 438.075 francs, bat de 475 francs son rival Gardefeu qui gagne 437.600 francs. Le Samaritain gagne 459.100 francs.

Cambyse, père de Gardefeu, tient la tête des étalons gagnants avec 524.125 francs devant Gamin, 475.019 et Haume, 453.887.

Le Samaritain est handicapé avec 50 kil. 1/2 dans le Manchester Cup de 37.500 fr., 2.800 mètres, qui sera couru le 26 novembre, jour de clôture. Il a accepté ce poids.

La Ligue des Anti-Gamblers, en Angleterre, a recommencé sa campagne contre les courses et fait une opposition acharnée contre le renouvellement de l'autorisation de la réunion d'Alexandra Park, dont le Conseil général du Middlesea est saisi.

C'est O. Madden qui finit en tête des jockeys gagnants en Angleterre avec 156 victoires sur 794 montes. T. Loates a 136 victoires et Morny Cannon est troisième avec 130. Tod Sloan est douzième sur la liste avec 43 victoires sur 98 montes.

M. H. Delamarre a loué à M. A. Fould, Regret, comme étalon. Le cheval arrivera aujourd'hui à Bois-Roussel, où il fera la monte. Regret est par Gradmaster et Riente. Il est propre frère de Riposte.

Marée, à M. G. de Fondclair a couru troisième, mercredi, à Auteuil.

CHASSEURS

Jusqu'à présent nos Nemrods lyonnais, les fervents disciples de saint Hubert, n'avaient pas encore de salle de réunion, ou du moins de salle officielle.

Nous ne saurions trop rappeler à nos lecteurs que M. Bouvier, en installant la **Taverne St-Hubert**, 34, rue Tupin, a comblé cette lacune.

Dorénavant c'est là que se rencontreront nos meilleurs fusils lyonnais et qu'ils se raconteront leurs exploits cynégétiques.

M. Bouvier a aménagé une salle spéciale pour eux, où, avec toutes les revues et les journaux spéciaux, ils pourront se tenir au courant de tout ce qui regarde ce sport qui n'est pas le moins intéressant.

Consommations choisies, restauration exquisite, *bière française* *Salvator*, en un mot, service soigné, voilà ce qu'ils y trouveront encore.

Recommandée aux amateurs du beau, l'installation entière de la **Taverne St-Hubert**, et notamment une superbe tapisserie des Gobelins, représentant un sujet de chasse magistralement traité.



SOCIÉTÉ CANINE DU SUD-EST

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Lundi, 5 décembre, aura lieu, à 3 heures, dans un des salons du grand Café Glacier Monier, 31, place Bellecour à Lyon, l'Assemblée générale de 1898, de la Société canine du Sud-Est.

Ordre du jour :

1^o Lecture du procès verbal de l'Assemblée générale de 1897.
2^o Rapport du président.

- 3^e Rapport du trésorier sur la situation financière de la Société.
4^e Vœux.
5^e Questions diverses.
Après l'Assemblée générale aura lieu le dîner des fondateurs, à 7 heures.

Nouvelles des chenils appartenant à des membres de la Société Canine du Sud-Est.

Au chenil de M. Mairesse, les Rouches, par Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), la lice pointer *Gilt of the Lahn*, morte dernièrement, vient d'être remplacée par *Red Rose*, blanche et foie, née en 1896, et provenant du chenil de M. Arkwright.

Red Rose est par *Brodick Castle Sandy* (K. C. S. B. 40333) hors de *Kiss* (K. C. S. B. 34109), fille d'*Aldin Fluhe* (K. C. S. B. 31035) et de *Aldin Minnie* (K. C. S. B. 26646).

M. Mairesse s'est également rendu acquéreur de *Brodick Castle Sandy*, qui, exposé quatre fois par M. Arkwright, a remporté quatre premiers prix. Ce chien provient du chenil du duc d'Hamilton, à la mort duquel M. Arkwright s'en est rendu propriétaire.

Ces importations introduisent dans notre élevage un sang qui y est très peu répandu et qui donnera probablement d'excellents résultats.

Au chenil des Pins, M. E. Thiollier, l'aimable secrétaire général du Spaniel-Club français, vient d'importer d'Angleterre une chienne cocker tricolore (rouge, rouan, et feu) *Woodside Birdie*, provenant de l'excellent élevage de M. Porter.

Cette chienne est par *Braeside Bob*, hors de *Braeside Belle*, et réunit dans son pedigree le sang des meilleurs chiens d'exposition et de chasse.

Elle est petite fille de *Champion Braeside Battle*, qui passe pour le plus beau et un des meilleurs cockers d'Angleterre.

Au chenil de M. P. Nepveu, villa Kermaria, Bastia (Corse), la chienne field spaniel *Diana de Sologne*, provenant de l'élevage de MM. Lamaignère et Servan, vient de mettre bas une portée de sept chiots par *Coleshill Don 96*, le splendide étalon de ce chenil.

Nous apprenons avec un vif regret la mort du célèbre cornwal spaniel *Dash* à M. Lucien Lamaignère.

Cette perte a dû être très sensible au très dévoué président du spaniel club français, car *Dash* était un de ses chiens favoris.

Au chenil de M. A.-W. Christin, Le Valentin, près Yverdon (Suisse), la chienne setter anglaise, *Miss Helyett*, vient de mettre bas une portée de six chiots par *Rex of Colleshill* (L. O. S. H. 2325), le célèbre étalon setter anglais appartenant à M. Chatelain, Lausanne (Suisse).

BUBLANNE.

Les chiens courants.

Le chien griffon de Bresse.

Il a existé autrefois, dans la région de la France située entre la Saône, le Rhône, l'Allier, comprenant l'ancienne province du Forez, c'est-à-dire l'ancien pays des Séguisiens des temps

gallo-romains, une race de chiens courants griffons qui est signalée par Arpien, dont les écrits remontent au III^e siècle de notre ère.

« C'était, dit-il, en parlant des *Canes Segusii*, des chiens courants qui égalaient ceux de Carie et de Crète pour la finesse de l'odorat mais ils étaient plus lents et d'une mine triste et sauvage. En chasse ils criaient beaucoup, tant sur le gîte que sur les voies, mais d'un ton si lamentable que les Gaulois les comparaient à des mendiants implorant la charité publique ».

Les chiens séguisiens, en se répandant sur la rive gauche de la Saône, sont devenus des chiens de Bresse dont parlent beaucoup les auteurs cynégétiques des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, mais ils ont à peu près disparu de nos jours, car les auteurs modernes n'en parlent guère que pour signaler la part qu'ils ont prise dans la formation d'autres races actuelles.

« Le griffon de Vendée, dit M. Le Conteulx, provient probablement du croisement du chien de Bresse avec le vendéen poil ras, puis d'autres croisements avec les chiens gris, d'une part, et les chiens fauves de Bretagne de l'autre. Du chien de Bresse, le griffon de Vendée a pris le nez fin, la belle gorge, la tournure moins noble et plus commune et les formes plus défectueuses ; du chien gris le rein plus court, plus robuste, la vigueur et le fond, plus de perçant et d'intrépidité... »

Et, plus loin, toujours en parlant du griffon de Vendée :

« Ce griffon étant disposé à baisser de taille dans sa reproduction et tournant volontiers au commun (ce qui doit venir du chien de Bresse), il faut avoir soin de toujours choisir comme reproducteurs des chiens grands et de belle tournure. »

De ces parallèles, il résulte que le chien griffon de Bresse était un chien commun, manquant de distinction, pas très grand, de formes défectueuses, moins robuste, moins vigoureux, ayant moins de fond, de perçant et d'intrépidité que les chiens gris de Saint-Louis, ou les chiens fauves de Bretagne, mais ayant un nez très fin et une belle gorge.

Ils avaient un pelage gris fauve poil de loup plus ou moins foncé et taché de noir sale.

D'après M. Le Conteulx, il y aurait encore des chiens de Bresse et ils figurent toujours dans la nomenclature de ses Races de chiens courants français au XIX^e siècle, mais ils ont disparu de celle du comte de Chabot, aussi bien que de la classification des chiens courants adoptés par la Société centrale pour ses Expositions.

Il est probable qu'en cherchant bien on trouverait encore des chiens de Bresse de race pure, mais il n'en existe plus de meutes et personne ne s'occupe à régénérer cette race.

Les Griffons Nivernais.

Ses chiens séguisiens ont dû se répandre dans les plaines du Nivernais aussi facilement que dans celles de la Bresse, ils n'avaient pour cela qu'à descendre la vallée de la Loire. Il y a donc eu, très probablement, dans la Nièvre et en Saône-et-Loire, et dès les temps les plus reculés, une race de chiens courants griffons qui était de la même famille que celle dite de Bresse.

En effet, au XIV^e siècle, les ducs de Bourgogne avaient des meutes de chiens gris et M. le Conteulx disait, il y a vingt ans :

« Il est encore en France de superbes et excellents spécimens de chiens griffons gris poil de loup, à marques souvent fauves ou brunâtres qui rappellent extrêmement la race des chiens gris d'où ils descendent probablement — (ce n'est là qu'une hypothèse, car les caractères que donne M. Le Conteulx s'appliquent parfaitement aux chiens de Bresse). — Le comte de Brosses, le marquis de Chargères, M. Boirsot., etc., et beaucoup d'autres veneurs du Charolais, du Nivernais et du Bourbonnais en ont eu et en ont peut-être encore. »

Le mot peut-être était ici bien nécessaire, car le pur griffon-nivernais est actuellement un mythe. Pour combattre ses défauts, qui étaient les mêmes que ceux de son frère le griffon de Bresse, on l'a croisé, soit avec le griffon de Vendée, et on a fait ainsi le vendéen-nivernais, soit même avec le bâtard

anglais, comme l'a fait M. Froissard avec des étalons de M. Le Couteux ; on a même dû le croiser avec le *chien fauve de Bretagne* ou même avec le *chien courant suisse noir et feu*, car il y avait, cette année, à l'exposition des Tuileries, une meute de chiens, dits *nivernais*, exposée par M. Veil-Picard, de Besançon, qui étaient des *griffons à manteau noir et à dessous fauve*, lesquels, malgré leur ensemble, accusaient certainement un croisement de ce genre.

Ces chiens, bien qu'achetés quelque temps avant l'Exposition, à M. Pracomtal, dans la Nièvre, s'ils étaient aussi *nivernais* que la seconde meute du même exposant était *comtoise* — (c'étaient de purs *briquets d'Artois*) — certes ils ne l'étaient guère.

Il n'y a pas, à proprement parler, de race tracée de *griffons nivernais*, mais il y a toujours eu, dans la Nièvre et dans le Morvan, des chiens à longue tête et à longues oreilles, à gros poil noir et feu ou gris de loup qui ne se distinguaient en rien des chiens certainement *Ségusiens* des temps Gallo-Romains dont nous avons parlé.

En réunissant avec beaucoup de peine quelques beaux spécimens de ces *griffons* et en pratiquant quelques croisements avec des chiens de demi-sang, M. Froissard était parvenu à se créer une meute de *griffons*, dits *nivernais*, sous poil blanc et noir, superbes, mais un peu décousus, c'est-à-dire un peu longs de reins et ayant la cuisse plate, néanmoins il avait de véritables types et des chiens exceptionnels, car, découplés avec un équipage de bâtards et d'anglais, réputés pour leur train, sur les trente chiens de M. Froissard il y en avait toujours quinze à vingt qui suivaient les autres et arrivaient à l'hallali.

Pierre MÉGNIN.

(L'Éleveur.)

INFORMATIONS

Concours de chiens de berger à Lodève (Hérault).

A l'occasion du concours agricole de la Société départementale d'encouragement à l'agriculture de l'Hérault, un grand concours de chiens de berger au travail vient d'avoir lieu, à Lodève, sous le patronage du « Club français du chien de berger » et sous la présidence de M. le préfet de l'Hérault et de M. Laurent, président de la Société d'agriculture, ayant à leurs côtés : MM. Caltier, sénateur ; Vigné d'Octon, député ; Casteblon, conseiller général ; le colonel du 142^e et les officiers de la garnison ; MM. Pannet, Fraïssé, Vallat, Vitalis, Astier, Beucker, Sicard, Portal, Paul Leroy-Beaulieu, Conte, etc.

Ce concours, organisé par M. Pannet, président du Comité du Sud-Est de la France, a eu un très grand succès ; plus de cinq mille personnes y assistaient. Ce qui prouve que ces concours, en plus de leur utilité incontestée depuis la suppression de l'école de bergers de Rambouillet qui a eu lieu en 1896, sont intéressants pour le public et qu'ils sont appelés à se répandre de plus en plus. Le jury était présidé par M. Pannet et les moutons étaient fournis par MM. Vallat et Leroy-Beaulieu.

Des prix d'honneur offerts par M. le ministre de l'agriculture, la Société des agriculteurs de France, la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, la Société d'agriculture de l'Hérault, la Société d'agriculture du Gard, M. Emmanuel Boulet, fondateur du club, M. Pannet, président du Comité du Sud-Est, M. Vallat, membre du club, ont été décernés à MM. Rouquette, Trone, Thomas, Gros, Christol, Perrière, Derdevet et Valduron.

La parfaite réussite du concours de Lodève, le huitième organisé en France depuis deux ans, est un nouveau succès, que nous sommes heureux d'enregistrer à l'actif du « Club français du chien de berger » et de son fondateur et très actif président.

(Journal d'Agriculture pratique.)

A. DUBOIS.

Les chiens de poste dans l'Amérique du Nord

Les journaux du Canada annoncent qu'une goélette vient d'arriver à Québec avec un chargement de chiens du Labrador et du Groenland, achetés aux Esquimaux par les soins du gouvernement du Dominion. On va les expédier sur les côtes du Pacifique, par la ligne du Canadian Pacific Railway et, de là, ils seront envoyés au Klondyke. On sait, en effet, quelle est la difficulté des communications de ce pays, et le gouvernement se propose d'employer les chiens au service de la poste pendant l'hiver.

Ces animaux ont été choisis parmi les mieux dressés. Ils pèsent chacun de 80 à 100 livres et valent de 20 à 40 dollars. Ils ont un harnachement complet et, attelés par six ou dix à un traîneau, ils font de 50 à 60 milles par jour sur la neige et la glace. Ils sont au nombre de 140 en tout. Ils sont très faciles à conduire, mais deviennent féroces quand on excite leur colère.

Le gouvernement canadien avait déjà procédé, en d'autres localités, à des essais du même genre que celui qui va avoir lieu au Klondyke. Or, une fois, six des chiens alors attelés à une voiture, irrités par les mauvais traitements de leur conducteur, se sont jetés sur lui et l'ont bel et bien dévoré. On ne dit pas si la poste est quand même arrivée à destination.

Le vol des oiseaux

Très peu de personnes, dit une revue allemande d'ornithologie, se doutent de la hauteur vertigineuse et de la durée du vol de certains oiseaux.

La plupart des oiseaux de petite espèce, comme la fauvette, le merle ou le rossignol, ne dépassent guère la hauteur des plus grands arbres. Quand ils volent en groupe, ils s'élèvent parfois jusqu'à 80 et 100 mètres au maximum, suivant la force du vent.

Le héron, le canard sauvage, l'oie et le cygne, lorsqu'ils ont de longs trajets à parcourir, volent à des hauteurs variant entre 500 et 600 mètres.

Mais c'est le vautour qui plane ordinairement le plus haut dans les airs, souvent à 1,600 mètres d'altitude et, dans certains cas, le condor des Andes a été vu traversant d'un coup d'aile des crêtes de 8,200 mètres, soit presque le double du Mont Blanc...

Sous le rapport de la durée du vol, le record appartient à la frigate de mer. Le professeur Bay Lancaster affirme que cet oiseau peut se maintenir au-dessus de l'océan pendant six jours, sans cesser de voler. D'autres, comme le goéland, peuvent voler de longues heures sans aucune fatigue.

TIR AUX PIGEONS

CANNES. — Le Tir aux Pigeons de Cannes, qui était à la pointe de la Croisette, est reporté sur la route du Golf-Club, au quartier de la Bocca.

Si le temps le permet, les réunions commenceront demain.

MONACO. — Le Tir aux Pigeons de Monaco fera sa réouverture le 19 décembre.

Les concours tri-hebdomadaire auront lieu aux dates suivantes : 19, 21, 23, 26, 28 et 30 décembre.

Les concours préparatoires : les 2, 4, 6, 9, 11, 14 et 17 janvier.

Les grands concours internationaux : les 20, 21, 23, 24, 26 et 28 janvier.

Les concours de 2^e série : les 30 janvier, 2, 3, 6, 8 et 10 février. — 3^e série : les 15, 17, 20, 22, 25 et 27 février. — 4^e séries : les 4, 6, 8, 10, 13, 15, 17, 20, 23 et 25 mars.

Comme la saison dernière, nous tiendrons nos lecteurs au courant du mouvement dans les différents tirs, soit à Lyon, soit dans les stations hivernales françaises et étrangères.

La PRÉVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon assure les CHASSEURS contre tous accidents.



ROWING

Fédération des Sociétés d'Aviron du Sud-Est.

Le Comité de la Fédération du Sud-Est se réunira le jeudi 1^{er} décembre, à 9 heures précises du soir, café de la Gaule, rue Puits-Gaillet, 19, à Lyon.

Ordre du jour. — 1^o Compte rendu financier de l'exercice 1898 ; 2^o échange de vues au sujet des modifications à apporter aux statuts et au Code des Courses de la Fédération Française ; 3^o Divers.

Le secrétaire : LEGROS.

Fédération Lyonnaise.

Le Club nautique de Lyon et le Cercle de l'Aviron de Lyon, ayant démissionné de la Fédération du Sud-Est, viennent de fonder un nouveau groupe sous le nom de

Fédération Lyonnaise des Sociétés d'Aviron. Le bureau de cette Société est ainsi composé :
Président : M. Joannès Seux ; secrétaire-trésorier : M. L. Anblanc ; membres : MM. Page, Soubeyran, Weteengel et Perrin.

Etrange! Etrange!!

En relisant les derniers numéros de l'*Aviron*, je trouve, au 15 octobre, un entrefilet d'un écrivain inconnu qui trouve extraordinaire que deux sociétés nautiques lyonnaises se soient permis, contre la foi des traités, de donner leur démission à la Fédération du Sud-Est.

L'auteur relève avec indignation l'épithète « étrange » appliquée à un vote de la F. du Sud-Est. Le vote en question, chacun a dû le comprendre, est celui qui jugeait le litige survenu entre le Cercle de l'Aviron et l'Union Nautique, lors des régates du 6 juillet. Craignant d'avoir fait une maladresse en employant cette expression, je saute sur un dictionnaire et je lis : « Etrange — adj., Contraire à l'usage, à l'ordre, au bon sens. » Parfait! c'est bien là ce que je voulais dire, le mot « Etrange » traduit merveilleusement ma pensée et je retrouve dans notre affaire tous les divers sens de ce qualificatif.

1^o Contraire à l'usage. — Depuis quand un juge arbitre qui doit se rendre compte de tout par lui-même, puisque sa décision est souveraine, a-t-il l'idée bizarre de suivre des régates en prenant un chemin séparé du champ de course par tous les obstacles que la nature peut accumuler : buissons touffus, rideau de peupliers, bras de rivière, île boisée; dix fois plus qu'il n'en faut pour n'y rien voir! et c'est à travers tout ça que M. Legros prétend s'être rendu parfaitement compte que le Cercle de l'Aviron se jetait traîtreusement sur l'Union Nautique. Et lorsqu'arrivé à découvert, éloigné de 400 mètres des équipes embrochées, perdu au milieu de la foule et sans aucun attribut pouvant attirer l'attention, il prétend encore avoir régulièrement arrêté la course et dénoncé à la vindicte publique la mauvaise foi du Cercle qui a continué, tandis que les équipiers de l'Union, vaillants autant qu'honnêtes, s'arrêtaient docilement à son injonction. On n'est pas plus farce!!!

2^o Contraire à l'ordre. — Pourquoi le juge arbitre, n'ayant rien pu voir, s'est-il adressé aux seuls équipiers de l'Union Nautique pour se renseigner sur l'incident et a-t-il formé avec eux une sorte de Cour martiale qui condamnait naturellement le Cercle, fatigué, à recommencer une deuxième fois la course contre l'Union, bien reposée.

3^o Contraire au bon sens. — Comment a-t-on pu, logiquement, accepter la voix de M. Legros, puisque c'était sur lui-même que le vote avait lieu et pourquoi lui, juge arbitre, n'a-t-il pas eu la pudeur de s'abstenir.

Ce vote, simple fait isolé en venant s'ajouter à mille autres petites agaceries finit par combler la mesure. Le Club Nautique et le Cercle de l'Aviron se fâchèrent sérieusement, en comprenant enfin que la Fédération, fondée au début pour faire respecter la justice et les droits de chacun, était devenue un tribunal dérisoire, imposant à toute la région les volontés d'une seule société qui, à force d'intrigues était arrivée à avoir une majorité écrasante dans le conseil en y faisant entrer ses personnalités les plus encombrantes sous l'ingénieux prétexte de leur faire représenter de vagues sociétés de province qui n'ont de nautique que le nom, vu qu'on ne leur a jamais connu ni bateaux, ni équipiers. Un moment, le Club et le Cercle eurent l'idée de répondre au ridicule par le grotesque; les farceurs ne manquent pas non plus chez nous; on parla de fonder l'Emulation Nautique de Couzon et le Royal Sport de Montmerle, ce qui nous aurait donné des voix tout aussi influentes que certaines qui comptent à la F. du Sud-Est. Cependant, malgré le comique de la chose, la raison et la dignité empêchèrent de pousser plus loin la comédie, et les deux sociétés se solidarisant décidèrent d'envoyer leur démission sans commentaires à

la F. du Sud-Est et de fonder un nouveau groupe dont les règlements mûrement élaborés, empêcheraient le retour de semblables abus.

Voilà pourquoi nous sommes démissionnaires et non comme le prétend le correspondant de l'*Aviron* *parce que quelques Lyonnais rêvent de dépasser certains agitateurs parisiens bien connus* (de qui diable veut-il parler??). Nous laisserons ses amis, comme il dit si bien, consacrer leur temps au rowing pendant encore de nombreuses années sans chercher à les décourager par nos agissements (comprends toujours pas), nous laisserons aussi la Fédération du Sud-Est rendre la haute et la basse justice sous un chêne de Caluire de la façon qui lui plaira, en nous contentant de plaindre sincèrement les pauvres diables qui auront à s'en servir. GIESSE.

Nous avons toujours tenu — et c'est peut-être ce qui a le plus contribué au succès de notre journal — à ce que nos collaborateurs aient la plus grande liberté dans leurs appréciations.

C'est à ce titre que nous publions l'article ci-dessus, bien qu'il mette en cause une personnalité pour laquelle nous professons la plus sincère estime.

Nous n'avons donc pas à ajouter que nos colonnes sont aussi largement ouvertes à M. Legros qu'à Giesse, si une réponse lui paraît opportune.

TIR

MATCHES

Le 3^e match international, que les tireurs hollandais sont chargés d'organiser, aura lieu, vers fin juin, à la Haye.

Il est plus que probable qu'un premier match au revolver libre aura lieu en même temps. Cette proposition fut, on s'en souvient, présentée au Congrès de Turin, l'année dernière, par l'un des délégués français, M. le capitaine Moreaux.

A propos de Turin, nous sommes surpris de n'avoir pas encore reçu le palmarès officiel du concours, ainsi que du 2^e match; nous ne pouvons cependant supposer que les organisateurs de ces belles fêtes considèrent comme inutile la publication d'un document que les tireurs attendent avec impatience et qui serait comme le couronnement de l'œuvre.

AU-DELA DES ALPES

De la nécessité de donner le fusil modèle 1891 aux Sociétés de Tir

Aux termes de la circulaire n° 440 du ministère de la guerre, les militaires en congé qui désirent se faire exempter de l'appel sous les armes, ont la seule obligation de s'exercer au tir à la cible pendant deux ans.

Cette prescription avait sa raison d'être au moment où elle fut publiée, parce qu'à cette époque les sociétés de tir, aussi bien que l'armée, se servaient du même fusil, c'est-à-dire du modèle 1870-1887. Il en résultait que le militaire, une fois en congé, n'avait qu'à continuer la pratique de cette arme pour être dispensé d'assister aux instructions prévues par le règlement général de mai 1885, attendu qu'il la connaissait fort bien.

Mais aujourd'hui les militaires en congé ne connaissent plus le fusil modèle 1870-87 et le ministre de la guerre devra fatalement, ou abroger le règlement n° 448 dont il est parlé plus

haut, ou se décider une bonne fois à remplacer ce fusil par le modèle 1891, seul moyen de ne pas compromettre le but que poursuivent les sociétés de tir. Il est d'autant plus nécessaire d'aviser sans retard qu'il pourrait arriver que les militaires en congé, habitués au fusil 1891, finissent par abandonner les sociétés de tir. L'existence de ces dernières dépend donc de la décision qui sera prise.

Voici un exemple :

Un militaire, en congé depuis peu, s'abritant derrière la circulaire 440, ne prit pas part aux instructions prescrites par le règlement du 17 mai 1885. Lorsque vinrent les exercices au polygone, on lui mit entre les mains un fusil qu'il ne connaissait pas. Il s'embrouillait tellement qu'il abandonnait définitivement le Stand, déclarant qu'il ne voulait pas s'exercer avec un pareil outil et qu'il entendait ne se servir que du fusil qui, pendant deux ans, lui avait donné des résultats excellents et qu'il jugeait seul capable de protéger sa vie en cas de besoin.

Que l'on avise donc d'urgence, si l'on ne veut pas tuer complètement l'Institution du Tir national.

G. FERRARINI.

(Extrait de *Il Tiratore italiano*.)

L'article qui précède est intéressant à un double point de vue. En Italie, comme en France, nous constatons qu'il est difficile de s'exercer dans les Stands avec les armes de guerre, employées actuellement par les deux pays. En France, pourtant, si on peut encore se procurer d'une façon relativement facile, un fusil modèle 86, il n'en est pas de même pour l'obtention de la cartouche de guerre réglementaire, délivrée seulement aux Sociétés territoriales, et encore à un prix beaucoup trop élevé pour leur permettre de vulgariser utilement le tir où le fusil de guerre en service dans l'armée.

Nous voyons aussi qu'en Italie, sans rendre le tir obligatoire comme nous le demandons en France, les soldats en congé, c'est-à-dire réservistes et territoriaux, sont dispensés des périodes d'instruction s'ils peuvent prouver qu'ils ont suivi régulièrement les séances des sociétés de tir auprès desquelles ils sont inscrits.

Pouvons-nous espérer obtenir pareille faveur pour les nombreux tireurs qui, chaque année, viennent dans nos Stands, brûler les cartouches réglementaires, allouées si parcimonieusement par l'Etat ? Il est juste d'ajouter que les dites cartouches sont de l'ancien modèle ; c'est peut-être pour ce motif que l'on continuera les périodes d'instruction plus coûteuses certainement que les cartouches nouveau modèle, que l'on pourrait remettre à toutes nos Sociétés de tir.

HERBÉ.

TIR ET TIREURS

Nous publions la fin de l'étude sur *Tirs et Tireurs* de Paul Noillo.

Jusqu'ici, nous avons été heureux d'ouvrir nos colonnes à tous les correspondants de bonne volonté.

Désormais, pour le tir, tous les articles seront remis au journal par un comité de rédaction qui reste seul chargé de cette rubrique.

M. Paul Noillo, que nous remercions de son dévoué concours, ne s'occupera donc désormais que du *Sport Nautique*, en continuant la série si intéressante de ses articles sur la *Natation* et sur la *Joute*.

N. D. L. R.

VII. — Les Concours Nationaux.

Le quatrième Concours national de tir a eu lieu à Lyon du 11 au 22 juillet 1891, soit, pendant neuf journées consécutives. Il fut organisé, au titre de l'*Union notionale des Sociétés de tir de France*, par les trois grandes Sociétés lyonnaises de tir, sous le

patronage de la ville de Lyon et du Gouverneur militaire, M. le général baron Berge, et la présidence de M. le docteur Gailleton, maire de Lyon, ayant, à titre de vice-présidents, les trois présidents des Sociétés organisatrices.

Au stand habituel de la Société de Tir de l'Armée territoriale, aux buttes militaires du Grand-Camp, on avait installé un immense pavillon de 200 mètres de longueur. Il y avait là, 75 cibles à 300 mètres, pour le tir aux armes de guerre, et 23 cibles à 30 mètres pour le revolver.

Le Stand du Tir de Lyon avait été aménagé pour 22 cibles à 300 mètres et 12 à 200 mètres pour les divers tirs aux armes libres et de précision.

Enfin, au Stand des Tireurs du Rhône, il y avait 18 cibles à 300 mètres pour le tir au fusil Lebel et au centre (armes libres). Soit 150 cibles mises à la disposition des tireurs.

Il a été brûlé 520,000 cartouches. Le plan de tir était divisé en 21 catégories diverses. Plus de 5.000 tireurs ont pris part au concours.

Le championnat de France, créé par l'*Union Notionale*, qui se faisait pour la première fois avec le fusil modèle 1886 (Lebel), avait réunis 579 tireurs d'élite venus de tous les points de la France. Les points obtenus par ces tireurs dépassèrent toutes les prévisions et tous les calculs anticipés sur notre arme nationale.

L'affluence des visiteurs fut considérable et, pour se faire une idée de l'intérêt que ce concours avait provoqué parmi la population de la région, il suffit d'indiquer le chiffre de plus de 100,000 voyageurs, qui furent transportés par le chemin de fer Decauville qui avait été établi du pont Morand au Grand-Camp.

Les recettes, qui s'élevèrent au total de 291.859 fr. 80 se décomposent ainsi : subvention de l'Etat 50,000 fr., du Conseil général du Rhône : 10,000 fr. ; de la ville de Lyon : 20,000 fr. ; souscriptions : 37,244 fr. 30 ; fêtes diverses : 6,398 fr. 75 ; inscriptions et entrées au tir : 166,082 fr. 55 ; recettes diverses : 2,134 fr.

Les dépenses se décomposent de la manière suivante : fêtes et réceptions : 6,046 fr. 35 ; prix et primes : 166,205 fr. 50 ; installations : 50,500 fr. 40 ; frais généraux, 34,670 fr. 36 ; dépenses diverses : 8,604 fr. 95 ; soit un total de : 266,027 fr. 56.

Il y a eu, par conséquent, un excédent de recettes s'élevant à : 25,832 fr. 25, non compris un matériel et des munitions pouvant valoir une somme égale.

C'était donc un brillant succès qui pouvait faire espérer que, désormais, les concours nationaux de tir allaient prendre leur marche régulière et s'acclimater définitivement en France.

Tout le monde le croyait, et l'*Union Nationale*, à qui revenait une part du succès, se mit à l'œuvre immédiatement pour que le 5^e concours national pût se faire en 1893. Malheureusement, pour des considérations bien connues des tireurs et qui ont fait maintes fois le sujet d'articles dans la presse, sans distinction d'opinion, l'Etat ne donna pas la subvention de garantie, et le 5^e concours national français attend encore qu'il plaise à nos gouvernants de s'intéresser autrement que par des promesses, non seulement à l'existence même des Sociétés de sauvegarde, mais à la sécurité nationale elle-même.

Les tireurs aimant et pratiquant ce sport indispensable, nombreux dans notre région, comprendront qu'il n'est pas besoin de s'étendre longuement au sujet de cette œuvre. L'étude à laquelle je me suis livré n'a eu pour but que de mettre sous les yeux des lecteurs du *Lyon-Sport* des documents désormais historiques, de façon qu'ils puissent apprécier à loisir les résultats acquis comme les services que les concours nationaux pourraient rendre au pays.

Paul NOILLO.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — Dimanche, 27 novembre, le matin, exercice de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche ; l'après-midi, tir aux cartons réservés aux sociétés.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand (rive gauche) toutes les heures, à partir de 11 heures.

GIVORS. — Carabiniers de Givors. — La Société des Carabiniers de Givors vient de clôturer, dimanche dernier, son tir de fin d'année.

A 6 heures avait lieu, au stand, la distribution des prix sous la présidence de M. Bal, capitaine au 109^e territorial, assisté de MM. Tourtoulon, vice-président, Chamboz, secrétaire et Giscion, trésorier.

Voici le relevé du palmarès :

Cible de Société (200 mètres). — Tir au centre. — 1^{er} Prix, MM. Bal, de Chasse; 2^e, Goy, de Givors; 3^e, Tourtoulon, de Givors.

Concours général, tout tireur admis, classement sur les 3 meilleures séries (200 mètres). — 1^{er} Prix, MM. Veyre, de Givors; 2^e, Delorme, de Mornant; 3^e, Goy, de Givors; 4^e, Brillet, de Vienne; 5^e, Bal, de Chasse; 6^e, Bruyas, de Givors; 7^e, Condamini, de Givors; 8^e, Yrbaf, de Givors.

Tir réduit. — Classement sur les 3 meilleures séries (30 mètres). — 1^{er} Prix, MM. Bal, de Chasse; 2^e, Duthu, de Givors; 3^e, Rajon fils, de Givors; 4^e, Remilly, de Bans; 5^e, Revillon, de Givors.

Max-Imum à Lyon. — Prière à notre correspondant Max-Imum dont nous avons reproduit la lettre, de vouloir bien passer à nos bureaux, pour une communication provenant d'Alger.



CYCLISME

Un Salon du Cycle à Lyon.

Nous apprenons qu'un *Salon du Cycle et de l'Automobile* sera ouvert, dans notre ville, du 15 au 31 janvier prochain, c'est-à-dire après la fermeture de celui de Paris.

Cette exposition se fera dans les vastes salles de l'ancien Musée Guimet, dont le choix était tout indiqué, ce splendide établissement se prêtant admirablement à l'installation confortable et luxueuse des stands que vont certainement s'empresse de retenir nos principaux fabricants.

C'est à M. Guelpa qui, il ne faut pas l'oublier, fut le promoteur du premier Salon du Cycle du Palais de l'Industrie, à Paris, en 1890, que revient l'honneur de cette heureuse initiative. Il a déjà commencé ses démarches auprès des maisons de cycles et d'automobiles les plus réputées, et l'accueil qu'il reçoit partout est un sûr garant du succès réservé à son entreprise.

Le Salon du Cycle de Paris.

Les travaux du Salon du Cycle ont commencé à la galerie des Machines. Un orchestre, dirigé par M. Bose, sera installé au centre de l'Exposition. Il y aura également deux grands festivals dont nous ferons connaître la date.

Le Comité d'organisation s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Onfray. Il a admis, dans cette séance, environ deux cents nouveaux exposants.

Le total des emplacements concédés dépasse donc, d'ores et déjà, le total des emplacements sur lequel on avait compté, quoique le chiffre de ceux-ci excédât 25,000 mètres carrés.

Le Comité a décidé également de reporter aux 23 et 24 de ce mois le tirage au sort des emplacements pour lequel les exposants, d'ailleurs, recevront une convocation spéciale.

FÊTES ET RÉUNIONS

Union Vélocipédique de France.

SECTION DU RHONE

C'est le dimanche, 11 décembre, à 6 h. du soir, que l'U. V. F. donnera son banquet annuel dans les Salons Julien Moyne (anciennement Gagnaire), 79 cours Vitton.

Le banquet sera suivi d'un brillant concert.

Les unionnistes et affiliés peuvent, dès maintenant, retirer leurs cartes, 5 rue de l'Hôtel-de-Ville, chez le chef-consul; 32, rue de Sala chez M. Deloger, ainsi que chez tous les membres du personnel consulaire.

Le menu, que nous avons déjà publié, est des mieux composés et le succès de cette fête de famille est doré et déjà assuré.

U. V. F.

Commission de vélocipédie militaire. — Nous avons donné la composition de la nouvelle commission de vélocipédie militaire et dit quel était son but. Voici quels seront les points principaux du programme arrêté par elle pour atteindre ce but :

1^o Dresser les jeunes gens qui, au moment de leur appel sous les drapeaux, seront susceptibles d'être utilisés comme vélocipédistes estafettes, comme cyclistes combattants ou éclaireurs. 2^o Perfectionner l'instruction militaire des hommes en formations de réserve aptes à être employées comme ci-dessus; 3^o développer leur instruction théorique et pratique par des conférences suivies d'exercices sur le terrain.

Instruire en amusant, en intéressant et en se promenant, tel est le but de cette nouvelle commission.

L'instruction théorique sera donnée : 1^o Par des articles techniques insérés dans le Bulletin de l'U. V. F.; 2^o Par des conférences qui auront lieu dans les locaux désignés par l'Union et pour lesquelles la plus grande publicité sera faite dans les journaux.

Nous reviendrons sur cet intéressant programme qui montre que l'U. V. F. veut faire large et bien, ce dont on ne saurait que la féliciter.

Cyclophile Lyonnais. — Cette Société donnera son banquet annuel, le samedi, 3 décembre, à 8 heures du soir, dans les salons de l'Hôtel de l'Europe.

Vélo-Club-Sineux. — Nous apprenons avec autant de surprise que de regret que M. Laborde vient de donner sa démission de président de cette société qu'il avait su former avec le plus pur esprit d'amateurisme. On se souvient des différentes courses et réunions organisées soit sur route, soit au vélodrome de Genas et qui, en réunissant nos meilleures pédales lyonnaises parmi les amateurs, avait toujours attiré un public choisi. Il faut espérer que les amis et camarades de M. Laborde le feront revenir sur cette décision que nous ne saurions nous expliquer, et qu'à la saison prochaine il continuera toujours avec la même compétence et le même dévouement, à présider de pareilles réunions, si bien réussies et trop rares dans notre ville.

Au moment de mettre sous presse, on nous annonce que l'assemblée générale du V. C. S. a eu lieu jeudi soir au siège à 8 h. 1/2. Il n'a pas été procédé au remplacement de M. Laborde. Le Club reste sans président jusqu'aux élections prochaines de janvier.

PARIS. — La première réunion de course du Circuit hivernal a eu lieu dimanche à Marseille. Girardet a gagné l'internationale. Le match Banker-Grogna-Tommaselli a donné les résultats suivants : 1^{er} Banker avec 4 points; 2^e Tommaselli avec 6 points; 3^e Grogna avec 8 points.

La course de tandems a été remportée par Girardet-Leynaud devant Banker-Grogna.

La seconde réunion du Circuit aura lieu jeudi prochain à Montpellier.

Un vélodrome d'hiver à Paris. Telle est la nouvelle que lance, avec un certain mystère, le *Journal des Sports*. Un grand café-concert installerait dans une dépendance de l'établissement une piste minuscule, comme celle de l'Alhambra de Londres qui mesure 136 mètres. On y courrait tous les soirs entre deux chansons. Mais tout cela n'est qu'à l'état de projet.

Rappelons à ce sujet qu'en Amérique notre compatriote Lissette, dont nous n'avons pas entendu parler depuis longtemps, courut un jour sur une piste de 86 mètres de tour !

Il est question du départ de Bourrillon pour Moscou. Le crack marmandais prendrait part à un meeting organisé dans la ville sainte pour les 24, 25 et 26 décembre.

ROANNE. — L'incident dit de Roanne est clos. On se souvient qu'il s'agit d'une réunion à laquelle prit part Morin, à l'issue de laquelle les organisateurs voulurent opérer une réduction de 50 0/0 sur les prix annoncés. Les prix seront intégralement payés aux ayants-droit.

VALENCE. — Voici le programme des courses qui seront données ici dimanche :

Course de bicyclettes (vitesse et fond), course de dames, grand championnat de motocycles à pétrole en deux séries (moteurs de 1 cheval 1/4 et moteurs de 1 cheval 3/4), course-promenade de voitures automobiles montées par les chauffeurs-propriétaires.

Itinéraire : Valence, Lorient, Le Pouzin, Beauchastel, les Granges Valence.

TAIN. — Le Banquet du Cyclophile Tournonnais-Tainois. — L'autre dimanche, 13 novembre, a eu lieu le banquet annuel du C. T. T.

Les convives, au nombre d'une trentaine, se sont réunis à midi, à l'hôtel Guillet, où était servi le dîner.

Le banquet était présidé par M. Péala, maire de Tain et président d'honneur du C. T. T. et par M. Joseph Vaux, président du C. T. T.

Au dessert, M. Joseph Vaux a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Un de nos présidents d'honneur, M. Faure, maire de Tournon, a été empêché de se rendre à notre banquet. Je suis sûr d'être votre interprète en remerciant l'honorable maire de Tain, M. Péala, d'avoir bien voulu assister à notre réunion annuelle.

Je constate avec peine que, depuis quelque temps, nous sommes de moins en moins nombreux à nos réunions.

Si j'ai accepté, ainsi que l'ancienne Commission, le renouvellement de mes fonctions, c'est pour des raisons que je ne vous développerai pas ici ; cela m'entraînerait trop loin. Nous savions que nous serions en butte à des attaques injustifiées. Que voulez-vous, la vie est ainsi faite.

Nous n'avons pas reculé et nous ne reculerons pas. Nous avons la garde de votre vélodrome. Nous ferons tout pour rendre prospère la Société.

De votre côté, Messieurs, je vous demande un peu plus de solidarité, un peu plus d'union.

Je lève mon verre à notre sympathique président d'honneur, M. Péala, et je bois au Cyclophile Tournonnais-Tainois.

Ce discours, qui montre bien l'état d'âme dans lequel se trouve actuellement le Cyclophile et expose clairement la crise passagère qu'il traverse, a été souligné par d'unanimes et nombreux applaudissements.

M. Péala se lève ensuite et, dans une charmante improvisation dit que si des germes de discorde ont été semés dans le Cyclophile, ils semblent être oubliés étant donné l'union parfaite qui règne entre tous les convives.

TAVERNE ST-HUBERT LYON, Rue Tupin, 34, LYON

RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Liqueurs de marques — Spécialités de Bières. — Soupers après le spectacle. — Salles de réunions pour les Sociétés sportives. Téléphone.

Il dit ensuite que la ville de Tain, au nom de laquelle il parle comme maire, se souvient des belles fêtes données par le Cyclophile et émet le vœu que la Société en donnera de nouveau de semblables.

Il dit toute la sympathie que le Cyclophile a parmi les membres du Conseil municipal de Tain et assure que le concours de la municipalité est entièrement acquis au Cyclophile.

Il termine en buvant à l'union parfaite entre les membres du Cyclophile Tournonnais-Tainois, et à la prospérité de cette Société.

Les paroles de M. Péala ont été couvertes d'applaudissements.

Le moment gai est arrivé et les nombreux artistes chanteurs qui sont dans le Cyclophile se font entendre et recueillent de nombreux applaudissements.

A l'issue du banquet, les convives se rendent au cercle de l'Union où M. Péala offre la bière.

Là, après quelques paroles prononcées par M. Girard, vice-président, M. Roux, membre, puis ensuite par M. Péala, un ordre du jour cimentant l'union et la solidarité entre tous les membres présents a été voté à l'unanimité.

Le soir, une vingtaine de convives se sont encore réunis dans un souper intime.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32
Impasse des Carmélites, 3
MARQUE FRANÇAISE A LYON

25, rue GRENETTE
Articles spéciaux et exclusifs
POUR TOUS GENRES DE SPORTS

INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
LINGERIE en Tissus cellulaire
CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles
articulées, etc., etc.



AUTOMOBILISME

DIJON. — Automobile-Club-Bourguignon. — L'A.C.B., fondé à peine depuis quelques semaines, a fait déjà sa première sortie dimanche 13, novembre.

Le départ a eu lieu à 9 heures 45 de la place Darcy; le nombre des voitures était déjà très important : remarquez celles de MM. Gaston Liégeard, président, Lucien Richaud, Gosnier, Chesnay, de Falletans, Veill-Picard, et parmi les motocycles : MM. Gaudet, Piat, Fournerie, Galinard. A la sortie de la ville, chaque voiture a pris l'allure qui lui convenait et une première halte à eu lieu à Nuits, où l'on s'est arrêté quelque temps; puis l'on est reparti pour déjeuner à Beaune, vers midi à l'hôtel de la Poste; là des toasts ont été portés à la locomotion automobile; longue vie a été souhaitée à l'A.C.B., et l'on s'est remis en route à 3 heures 30; malheureusement la pluie s'étant mise à tomber, cela a compromis un peu le succès de la fête; de nombreux dérapages ont eu lieu sans accident heureusement. Tout le monde était rentré à Dijon vers 6 heures, et à 7 heures 1/2 un banquet réunissait chauffeurs et invités à l'hôtel de la Cloche; les journaux de la localité avaient été invités, ainsi que M. Lambelot, président de l'Union Sportive dijonnaise qui représentait déjà *Le Progrès de la Côte d'Or*; M. le docteur Fontanilles, M. Demarchais, rédacteur au *Bien Public*; M. Georges Richard. La fête s'est prolongée fort avant dans la soirée et l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous à la prochaine sortie.

H.C.

La course Nice-Castellanne.

Le Comité de patronage de la course Nice-Castellanne, qui se courra le 21 mars prochain, est ainsi constitué :

MM. le baron de Zuylen, comte de Dion, Sauvan, maire de Nice; Prestot, président du comité des fêtes de Nice; due de Rivoli, Ziegler, secrétaire général du comité des fêtes; Albert Gauthier, Thierry, Gondoin.

MM. Berlier et Hérard, starters; M. Albert Gauthier, juge à l'arrivée; M. Paul Meyan, commissaire général.

Notre confrère la *Prance Automobile* organise, pour le 18 décembre prochain, une épreuve des plus originales.

Grâce aux dispositions du règlement, la victoire, dans cette course, n'appartiendra pas forcément au véhicule qui arrivera premier au but, mais bien à celui dont le rendement, en tenant compte à la fois de la dépense de force, de la vitesse, du poids du véhicule et du poids utilement transporté, sera le meilleur.

Voici, d'ailleurs, la formule mathématique d'après laquelle sera déterminé le rang de chaque véhicule :

$$d = \frac{D \times P \times T}{E \times P'}$$

formule dans laquelle D représente la dépense en francs pour un parcours déterminé,

V, la vitesse par heure exprimée en kilomètres;

P, le poids du véhicule;

P', le poids utile du véhicule;

et d, la dépense de la voiture rapportée au kilomètre, à la tonne, à l'heure.

Dans ces conditions, il nous semble que c'est bien le meilleur véhicule, c'est-à-dire celui qui donnera les meilleurs résultats qui sera classé premier.

INFORMATIONS

La « Vie au grand Air » organise elle, aussi, pour le mois de décembre une épreuve d'automobiles. Mais il s'agit d'un Rally-paper automobile réservé aux membres de L. A. C. F. Il y aura deux catégories : voitures et motocycles.

La commission de la course décidée par l'Automobile-Club pour 1899 se réunira aujourd'hui afin de choisir un itinéraire. On sait qu'il s'agit de faire une sorte de tour de France de 3,000 kilomètres environ. Voici le projet élaboré à ce sujet par un membre de l'A. C. F.

Paris-Nancy (1^{re} étape), 309 kilomètres. — Nancy-Chaumont-Langres-Gray-Besançon (2^e étape), 252 kilomètres. — Besançon-Genève-Aix-les-Bains (3^e étape), 234 kilomètres. — Aix-les-Bains-Grenoble-Valence-Avignon (4^e étape), 257 kilomètres. — Avignon-Nîmes-Montpellier-Carcassonne-Toulouse (5^e étape), 352 kilomètres. — Toulouse-Luchon-Tarbes-Pau (6^e étape), 268 kilomètres. — Pau-Bordeaux (7^e étape), 226 kilomètres. — Bordeaux-Niort-Nantes (8^e étape), 330 kilomètres. — Nantes-Rennes-Saint-Malo-Avranches-Caen (9^e étape), 349 kilomètres. — Caen-Rouen-Amiens (10^e étape), 236 kilomètres. — Amiens-Compiègne-Paris (11^e étape) 165 kilomètres. Total : 3,000 kilomètres.

Cet itinéraire répond au programme indiqué. Genève est bien hors du territoire français, mais si peu; et les organisateurs pourront trouver dans cette grande ville d'utiles concours.

M. Audibert, le chauffeur lyonnais, arrivé mardi à Nice, est installé en sa villa de la promenade des Anglais.

M. Noé Boyer, le constructeur parisien, doit arriver à Antibes dans quelques jours avec sa voiturette berceuse.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

Les communications, pour être insérées au *Lyon-Sport*, doivent parvenir au plus tard à la rédaction, 63, rue l'Hôtel-de-Ville, par le dernier courrier du jeudi.

Athlétisme Football

Le Championnat de France Football-Rugby.

Nous découpons, dans un numéro de cette semaine du journal *Le Vélo*, la note suivante :

L'engagement du Stade Olympien des Etudiants de Toulouse porte à trois, avec le Stade Bordelais et le Football-Club de Lyon précédemment inscrits, le nombre des clubs engagés dans le Championnat de France de l'U. S. F. S. A.

La commission de Rugby de l'Union n'a pu encore se mettre d'accord sur la façon dont ces trois clubs seront appelés à participer à ce championnat. Deux séances ont été consacrées à étudier maints projets et, finalement, une décision ne sera prise que dans quelques jours.

C'est qu'il y a, au sein de la commission, quelques membres qui se préoccupent beaucoup trop des intérêts de leurs clubs au lieu de songer d'abord à ceux de l'Union.

A mon sens il n'y a qu'une seule solution logique : faire jouer, à Bordeaux ou à Toulouse, un match entre le S. B. et le S. O. E. T.; le vainqueur de cette rencontre viendrait à Paris se rencontrer avec le F. C. de Lyon. Ultérieurement le club parisien vainqueur jouerait, à Bordeaux ou à Lyon, selon que le club vainqueur des départements serait bordelais ou lyonnais, le match final qui déciderait du Championnat.

Cette manière de faire est juste et équitable; les clubs des départements auraient à faire une fois seulement le déplacement de Paris et les Lyonnais ou les Bordelais auraient ensuite une rencontre sensationnelle contre les Parisiens. Quelles que soient les combinaisons qu'on puisse imaginer aucune n'a, je crois, la simplicité et la netteté de celle que je préconise — en compagnie de mon ami F. Fos de *Tous les Sports* —; c'est peut-être pour cela que la Commission adoptera quelque projet compliqué, tout simplement pour arriver à éviter le déplacement d'une équipe parisienne.

Lyon-Sport, partage absolument la combinaison préconisée par F. Fos dans *Tous les Sports* et Paul Champ (le Paul Field d'antan) du *Vélo*. Tout heureux et honoré de se trouver en si bonne compagnie, il se borne à ajouter que cette combinaison n'est autre que l'idée émise par le Comité du Sud-Est, qui a prié M. Callot, trésorier de l'U. S. F. S. A., lors de son passage à Lyon, de vouloir bien soutenir cette demande en invitant la Commission de Rugby, à fixer au jour du Mardi-Gras la rencontre entre Bordelais et Lyonnais.

Jean GERVAIS.

Le prix Jean Borie.

Le Stade Français vient de décider que le Prix Jean Borie serait, cette année, réservé aux équipes secondes des clubs ayant une équipe première inscrite dans la première série du Championnat de France de l'U. S. F. S. A.

Les engagements seront reçus jusqu'au mardi 13 décembre.

Les matches comptant pour le Prix Jean Borie devront être disputés le même jour que ceux comptant pour le Championnat de France. Le gagnant de Paris disputera la finale avec le gagnant des clubs des départements.

Le capitaine de l'équipe seconde du F. C. L. vient d'adresser l'engagement de son équipe un pour le prix Jean Borie.

Vous voulez des réformes??

On vous donne des commissions !!

M. Dedet — le sympathique capitaine de l'équipe première du *Stade Français* et dont nos footballeurs lyonnais ont gardé si bon souvenir depuis le premier match joué en 1895 contre une équipe parisienne — écrit, dans *Le Soleil*, un article aussi ironique que judicieux sur la composition et le travail de la Commission supérieure de l'Education physique.

« Il y avait une réforme à faire dans l'éducation française. L'influence éducatrice des jeux athlétiques n'était plus méconnaissable et le développement extraordinaire des fédérations de sport, créait une situation nouvelle dont les plus aveugles rétrogrades avouaient qu'il fallait tenir compte.

« On nomma une commission supérieure de l'éducation physique composée de grands noms sans la moindre compétence et de quelques rares éducateurs qui, tombés par hasard dans cette masse d'in

compétents, comprirent qu'il n'y avait rien à espérer et se désintéressèrent aussitôt.

« Cependant, comme il est de règle en pareil cas, on forma des sous-commissions spéciales en grand nombre. Elles ne firent rien.

« Si ! Je fais erreur, la commission supérieure s'est réunie et a émis un ou deux vœux sans la moindre conséquence. Ces vœux sont « qu'on élève le niveau de l'éducation physique par l'unification des « méthodes et qu'on généralise les bains par aspersion ».

« C'est fort bien, les bains par aspersion surtout, et nous en félicitons tous les jeunes qui, au contraire de leurs aînés, jouiront des bains par aspersion que nous n'avons pas connus, venus trop tôt dans un monde scolaire trop jeune. Mais vous doutiez-vous que le mal dont souffrait notre jeunesse, c'était le « manque d'unification des méthodes ? ».

M. Dedet émet absolument le même avis que notre rédacteur J. Menaste dans le dernier numéro du *Lyon-Sport* et ne montre pas plus de confiance en cette Commission supérieure, trop supérieure.

GRENOBLE. — Nos militaires. — Nous apprenons avec plaisir le succès remporté par deux membres du *Stade Grenoblois* au régiment.

Lundi dernier, au 12^e bataillon d'artillerie à pied, les sous-officiers instructeurs avaient organisé une épreuve pédestre, 800 m., entre les 72 « bleus » composant la batterie détachée au fort Rabot, Notre excellent ami, N. Mable, du *Stade*, et M. Bouchayer, de même club, se sont classés premier et second dans cette épreuve.

Le saut en longueur a également permis aux deux stadistes de s'approprier les deux premières places.

Voilà l'utilité de l'œuvre athlétique ! Bravo les « Bleus »... et continuez. N. G.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les correspondances si primesautières et toujours si intéressantes de N. Mable, notre spirituel et dévoué correspondant. Ils se joindront donc à nous pour le féliciter, ainsi que ses camarades, de défendre si brillamment le drapeau de *l'athlétisme pur*.

MARSEILLE. — Comité Régional du Littoral. — L'Assemblée générale constitutive de ce Comité a eu lieu le 15 novembre 1898, sous la présidence de M. Callot, délégué de l'U. S. F. S. A.

Etaient délégués : MM. Duffaut, Lambert et Rangon, du *Sporting-Club de Marseille*; de Montmirail, Edel et de la Tour du Breuil, du *Football-Club de Marseille*; Camille Féraud, Louis Gay et Thais Veyren, de *l'Union Sportive Phocéenne*; Léon Victorien, de *l'Association Générale de Jeux du Lycée d'Avignon*.

Ont été élus : président, M. de Montmirail, F. C. M.; vice-présidents, MM. Lambert, S. E. M., et Victorien, A. I. L. A., secrétaire, M. Edel, E. C. M.; trésorier, M. de la Tour du Breuil, F. C. M.

Ce Comité comprendra dans sa sphère d'influences les Alpes-Maritimes, le Var, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et le Gard.

Ce comité promet par ses dirigeants et les sentiments dont il est animé de donner un rapide essor et un grand développement aux sports athlétiques qui, jusqu'ici, avaient manqué d'une direction commune dans la région.

♣ Le F. C. M. qui se prépare de recevoir le 4 décembre prochain le F. C., de Lyon, a joué dimanche dernier sa septième partie d'entraînement. L'équipe Marque a eu l'avantage sur l'équipe Violla par 8 essais et 3 buts à 3 essais.

AIX-EN-PROVENCE. — On annonce la formation d'un club de football rugby dans la ville d'Aix.

GENÈVE. — Nous avions eu peur un instant que les Gênois aient délaissé tout-à-fait le football Rugby et qu'ils aient tout-à-fait oublié la visite faite par les Lyonnais, l'année dernière. Heureusement il n'en est rien et ils ne tarderont pas à rendre cette visite comme ils l'avaient promis.

Le F. C. de *la Servette* réunissait dimanche dernier, à Plaimpalais, une vingtaine de joueurs qui ont fait leur seconde

partie d'entraînement. A citer parmi les anciens dont on a gardé si bon souvenir : MM. Dégerine, Maingard, Cook, Perrenod, Eggermann, Coppel, etc. A quand le match Franco-Suisse ?

PARTIE OFFICIELLE

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est

(RÉUNION DE BUREAU DU 21 NOVEMBRE 1898.)

Sont présents : MM. Burnichon, Klain, Héritier. Absent non excusé, M. Mollard. La séance est ouverte à 9 heures. Le Bureau prendra soin, dans ses procès verbaux, de rapporter en détail les différentes questions examinées, afin que les clubs, tant de Lyon que de la région, puissent suivre et étudier les questions à l'ordre du jour et donner leur avis aux réunions générales qui suivront.

Lecture est donnée des lettres de l'U. S. D. et du R. C. B. Le président répondra.

Le *Phlegic-Club de Lyon* a délégué à cette séance, son président, M. Ducelier, pour demander les renseignements nécessaires, afin d'obtenir son affiliation à l'Union et au Comité du S.-E. M. Klain se rendra à la plus prochaine réunion de cette Société, afin de fournir tous les renseignements administratifs et sportifs dont cette Société aurait besoin. Le Bureau autorise provisoirement le P. C. L. à prendre part aux réunions athlétiques et, en particulier, au cross-country qui aura lieu dimanche à Ste-Foy.

A l'avenir, pour diminuer le travail du secrétaire, il ne sera donné qu'un seul exemplaire du procès verbal des réunions et il sera adressé de suite au *Lyon-Sport*, pour être publié. Le registre de ces procès verbaux pourra se composer de ces procès verbaux découpés au journal et fixés dans ce registre, en laissant la place pour les signatures du président et du secrétaire après adoption.

Toutes les communications à insérer au *Lyon-Sport* (Bulletin du Comité du S.-E.) devront parvenir suivies de la signature du président ou du secrétaire et avec le timbre du Comité régional ou des Sociétés affiliées, le plus tard, le jeudi matin avant 10 heures.

Les correspondances relatives au Comité du S.-E. devront être adressées, soit à M. le président, soit à M. le secrétaire du Comité, au siège, 1, rue Victor-Hugo.

Les membres du Comité et les Sociétés affiliées au S.-E. sont invités à avoir la collection complète du *Lyon-Sport* (une collection complète à ce jour sera remise à tous les clubs en faisant la demande). Le service du Bulletin sera fait à un des délégués de chaque Société du S.-E. Le trésorier est invité à fournir au Bureau l'état financier à chaque réunion : MM. Héritier et Klain sont chargés de fournir un projet de budget pour l'année 1899. Les diverses demandes de crédit leur seront adressées dans la huitaine.

Les secrétaires des clubs devront envoyer régulièrement au bureau la liste des admissions, démissions ou radiations, à moins qu'ils ne préfèrent la faire publier au *Lyon-Sport*, dans le but d'éviter de la correspondance et de faire connaître à tous ce mouvement parmi les sociétés.

Le secrétaire devra préparer pour la réunion prochaine un tableau des championnats avec les dates correspondantes des championnats de France, les dates exactes de clôture et indication du montant des engagements.

Championnat de Cross-Country. — La Commission d'organisation sera composée de cinq membres. En feront partie deux membres de l'U. S. D. parmi lesquels M. Lambelot, vice-président de S.-E., qui, à raison de ses fonctions, présidera cette Commission; deux membres de R. C. B. parmi lesquels sera choisi le secrétaire, et enfin de M. Benoist, ancien vice-président du S. E., qui sera prié d'accepter la vice-présidence de cette Commission dijonnaise. A cette Commission et le jour des

championnats viendront se joindre les délégués du Comité du Sud-Est. Cette Commission sera invitée, ensuite de la prochaine réunion du Comité qui désignera les membres de cette Commission, à se réunir au plus tôt, afin de soumettre au Comité du S. E. un projet d'organisation à une de ses prochaines séances. M. le président écrira à ce sujet aux deux clubs dijonnais.

Calendrier Sportif. — Dans chaque Société les directeurs ou capitaines de CROSS (deux par clubs) sont invités à se réunir le 28 novembre, à 8 h. 1/2 au siège du Comité pour établir le Calendrier de Cross de la saison.

Les capitaines des équipes premières et secondes sont invités à se réunir le lundi 28 novembre, à 8 h. 1/2. au siège du Comité pour établir le Calendrier de football (Entraînement-Championnat). Le U. S. L. A. est invitée à y envoyer ses délégués. Les capitaines sont invités à se mettre d'accord sur un même type de ballon à adopter pour les championnats ; un rapport sera adressé au président du Comité sur les résultats de ces réunions, en même temps que le calendrier élaboré.

Il ne sera pas adressé d'autres convocations que celles-ci. A ce propos les capitaines, les directeurs de sports, les dirigeants des Clubs et des Commissions sont invités à suivre très attentivement ces procès verbaux dont l'insertion au Bulletin officiel dispensera de toute autre convocation.

Arbitres de football. — Le F. C. L. propose comme arbitres de football, MM. Alabrune, Burnichon, A. Clerc, Child, Hadley, Paret, Pouzet.

L'A. C. L., MM. Jacquet, Héritier, Klain, Orsatti.

Le R. C. B., MM. Berthet, Denat, Vuarin.

Le Bureau, dans son choix, a surtout cherché à ne pas désigner de joueurs actifs. Sont désignés comme arbitres officiels de football : MM. Alabrune, Burnichon, Child, Pouzet, Héritier, Klain, Orsatti, Berthet, Denat.

En ce qui concerne M. A. Clerc, le Bureau renvoie la décision à prendre à la prochaine réunion du comité et après réception de la liste des membres de chaque société.

Les capitaines, en adressant leurs engagements pour les championnats désigneront les arbitres choisis ; à défaut, ou en cas de différends, le Comité en désignera un d'office et définitif.

Le Bureau priera le Comité d'émettre le vœu que les parties de football commencent régulièrement et très exactement à 2 heures 1/2.

Chaque club devra, dès le début des championnats, présenter un ballon neuf qui ne servira que pour les championnats des équipes premières.

Le président est chargé d'écrire au président de la commission de rugby pour que le championnat de France entre le S. B. et le F. C. L. ait lieu le Mardi-Gras à Paris.

Challenge Ampère. — L'U. S. L. A. est invité à indiquer la date où se courra la challenge Ampère.

Escrime. — Une enquête est ouverte pour l'organisation d'une salle d'escrime qui serait commune à tous les membres des sociétés lyonnaises affiliées à l'Union et placée exclusivement sous la direction d'un maître d'armes expérimenté. On pourrait y pratiquer la boxe, les exercices d'entraînement et d'assouplissement, haltères, poids, etc.

Les sociétés et sociétaires sont invités à faire connaître leurs propositions au bureau du comité. Il sera rappelé que pour les réunions de bureau et de comité, les convocations parviendront uniquement par le Bulletin du S. E. (*Lyon-Sport*). La prochaine réunion de Bureau aura lieu le lundi 28 novembre, 1898, à 8 heures 1/2 très précises.

La séance est levée à minuit.

Alfred KLAÏN.

Football-Club de Lyon

(Siège : Café Gruber, place des Terreaux.)

SÉANCE DU COMITÉ DU 23 NOVEMBRE 1898. — *Procès verbal.*

— *Présents* : MM. Burnichon, président ; Child, Barbenès,

Hadley, Pouzet, Audibert, Vuillermet, Meysson, Vaschalde, — Absent non excusé : M. Alabrune.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

Lecture est donnée des procès verbaux de la commission de football, ensuite desquels le Comité adopte les propositions suivantes :

1^o Le match avec le *Cosmopolitan-Club* est adopté pour le 1^{er} janvier 1899 : M. Hadley est chargé de la correspondance avec le capitaine du C. C. pour régler les détails.

2^o Le match avec le *Stade Grenoblois* est accepté pour le 11 décembre à jouer à Lyon. MM. Burnichon, Child et Audibert sont chargés de l'organisation du banquet.

3^o Lecture est donnée d'une lettre de M. F. Reichel, du *Racing-Club de France*, lettre qui est prise en considération ; le secrétaire est prié de se tenir en correspondance avec le *Racing*.

Lecture est donnée d'une lettre de l'U. A. 1^{er}. M. Burnichon est chargé de répondre à M. Manaud.

La commission de football propose M. Vuillermet comme vice-capitaine de l'équipe première. Pour cette nomination, le Comité invite les équipiers premiers, désignés ci-après, à envoyer leur vote par correspondance et sous double enveloppe avant le mercredi 29 novembre (9 h. du soir) ; (adresser les lettres au siège au nom du secrétaire). M. Hadley, capitaine, donne communication de la liste des vingt équipiers appelés à former l'équipe première, ce sont : MM. Child, Barbenès, Eikfort, Forbes, Stapples, Browne, Mac Naughton, Vaschalde, Bavoze, Vuillermet, Darniat, Gentil, Imhoof, Evrard, Hadley, Dunois, Place, Hill, Monin, Paret. Le capitaine ayant le droit absolu de modifier son équipe suivant les circonstances, les conditions d'entraînement et d'assiduité, sera libre de faire jouer tout équipier second, non désigné ci-dessus et qu'il jugerait mieux capable de soutenir nos couleurs, et après entente entre les deux capitaines.

Le Comité adopte la motion suivante : Seront seuls autorisés à jouer et à faire partie d'une équipe les membres en congé pour service militaire, lorsqu'ils en seront sollicités par un capitaine.

L'équipe première se rendra, le 4 décembre, à Marseille, pour jouer un match contre l'équipe première du F. C. M. Le crédit demandé est voté ; les équipiers jouant auront à verser une somme de 15 francs, le mercredi 30 courant au plus tard.

Les membres du Club ou invités qui désireraient accompagner l'équipe à Marseille, sont priés de se faire inscrire avant cette date, auprès du trésorier qui leur fera connaître les conditions.

Sont désignés comme équipiers seconds : MM. Laverlochère, Blouin, Dolbeau, Cassas, Perret Ch., Meysson, Simon, Mantel, Robin, Perret Paul, Laval, Crassé, Vuillermet J., Lorenzo, Chamard. Ils sont également invités à envoyer, de la même façon que les équipiers premiers, leur vote pour la nomination de leur vice-capitaine, sous double enveloppe, avant le mercredi 29 novembre (9 h. du soir), (adresser au secrétaire).

M. Pouzet est nommé capitaine de l'équipe troisième, il pourra être aidé dans ces fonctions par M. Audibert. Le comité, à ce propos, félicite ces deux membres du dévouement dont ils font preuve en cette circonstance, en acceptant ces fonctions sportives.

Le crédit demandé par l'équipe seconde (match contre l'A. A., lycée de Grenoble) pour son déplacement à Grenoble est accordé. Le capitaine de cette équipe est engagé à continuer ses pourparlers avec le *Racing-Club Bourguignon*, et à faire aboutir cette rencontre dans la seconde quinzaine de janvier.

Admissions. — Sont admis comme membres actifs : MM. Samuel Alabrune, 13, cours Morand ; R.-S. Browne, 16, rue Grenelle.

Demande d'admission. — M. Jemmy Fridoline, 7, rue Sully, est présenté, à titre de membre actif, par Imhoof et Mantel.

Le trésorier donne l'état suivant des cotisations en retard : MM. Artaud, Beaurin, Chamard, Gignoux Ch., Hill, Jacquet,

Kelsey, Kridel, Monnet, Musset, Meunier, Michel, Mouillet, Nicoli, Vigoureux sont priés de se mettre en règle avec le trésorier le plus tôt possible, à défaut leur radiation serait prononcée à la fin de l'année.

Les membres du club dont le congé est expiré sont priés de se mettre en rapport avec le trésorier; à défaut leur cotisation deviendra exigible.

M. Peter adresse sa démission qui ne sera acceptée que lorsqu'il sera en règle avec le trésorier.

La séance est levée à **minuit dix**.

Le secrétaire : VASCHALDE.

♣ Dimanche, 27 novembre, partie d'entraînement entre l'équipe première de l'Union Sportive du Lycée Ampère et l'équipe seconde du F. C. L.

Sont convoqués pour 2 h. 1/2 précises :

MM. Laverlochère, Blouin, Dolbeau, Cassas, Meysson, Dunois, Simon, Monin, Mantel, Perret Ch., Robin, Perrin P., Vaschalde, Chamard.

Athlétic-Club de Lyon.

(Siège social: café Buisson, 1, place de l'Hôpital.)

Réunion tous les jeudis, à 8 h. 1/2.

RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 1898. — La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Héritier. Le procès verbal de la dernière séance est adopté. M. Héritier informe l'assemblée que M. Callot, trésorier de l'Union, a bien voulu accepter d'être membre d'honneur. Le secrétaire est chargé de le remercier.

MM. Guétat, Bertin et Debroux rendent compte de leur démarche auprès d'un graveur pour la fabrication des insignes du Club. Le croquis qu'ils présentent est adopté. Ce sont les initiales du Club en vieil argent enlacées par les anneaux de l'Union émaillés et traversés par la banderolle bleue. La commande est passée au graveur.

Le capitaine de l'équipe première désigne les équipiers seconds qu'il a choisis pour remplacer en équipe première les équipiers partis au service. Ce sont: MM. Bertin, Guétat et Ribard qui joueront désormais *avants* en équipe première.

MM. les capitaines sont invités à présenter leur calendrier sportif.

Sur la proposition de M. Jacquet, l'assemblée décide que le club pratiquera désormais la boxe. M. Sarrazin est chargé des démarches à faire auprès d'un professeur.

Après la discussion de plusieurs questions, la séance est levée à 11 heures.

♣ Nous apprenons avec plaisir que M. Callot, le distingué trésorier de l'U. S. F. S. A., a bien voulu accepter le titre de membre d'honneur de l'Athlétic-Club de Lyon. C'est un encouragement et une marque d'intérêt bien mérités par l'A. C. L. que sa sage administration a placé au premier rang parmi nos sociétés sportives.

♣ *Cross-Country*. — L'A.C.L. organise, pour demain, dimanche, un cross-country d'entraînement. Départ, à 9 heures, du café Poulailhon, à Sainte-Foy. Le parcours mesurera 10 kilomètres environ.

Les membres de nos sociétés sportives sont vivement invités à y prendre part. Rendez-vous à 8 heures, au bas du funiculaire de Saint-Just.

♣ *Escrime*. — Les membres de la section d'escrime de l'Athlétic-Club de Lyon sont informés que les leçons seront données désormais tous les vendredis au lieu du mercredi, sous la direction de MM. Meiffre, Martinand et L.-A. Bertin.

Philegic-Club Lyonnais.

Société sportive du III^e arrondissement.

Cette société d'amis, pratiquant les sports athlétiques et, plus spécialement, le cross-country et les courses à pied, s'est définitivement constituée, après avoir existé en fait pendant près d'un an. Elle recrute ses membres surtout dans le troisième arrondissement, à la Guillotière et aux Brotteaux. Son bureau

a été ainsi composé : MM. Ducelier, président; Mugeon, vice-président; Lambertoz, secrétaire; Morenas, trésorier; Bertrand, secrétaire-adjoint; Mialot, capitaine d'entraînement.

Cette société vient de demander son affiliation à l'U. S. F. S. A. Le siège provisoire de cette société est au café Clerf, place Vendôme, 15. Les réunions ordinaires et hebdomadaires ont lieu à ce siège, le mercredi à 8 h. 1/2.

Les personnes qui désireraient se faire inscrire à la société ne paieront pas de droit d'entrée en envoyant leur demande d'admission avant le 15 décembre.

♣ Les membres du P. C. L. sont invités à assister dimanche matin au cross-country, organisé par l'Athlétic-Club de Lyon.

DIJON

Union Sportive Dijonnaise (café Bossuet). — RÉUNION DU 9 NOVEMBRE 1898. — *Procès-verbal*. — La séance est ouverte à 8 heures 1/2 sous la présidence de M. C. Lambelot, président. Sont présents: MM. L. Levoyet, vice-président; H. Doyen, secrétaire; Guinot, trésorier; H. Chuchet, secrétaire adjoint. En outre, 15 sociétaires assistent à la réunion.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente adopté sans observation.

Lecture de la correspondance du Comité du Sud-Est (le secrétaire est chargé d'y répondre).

Le Comité apprend avec plaisir la fixation, à Dijon, du Championnat du S. E. (cross country) et entrera en pourparlers avec le R.C.B. pour nommer un comité d'organisation ensuite de l'avis qu'il recevra du Comité du Sud-Est.

Admissions: Sont admis comme membres actifs: MM. Houdard Marcel; Régulier, jeune; Truitard. M. Thibaut est admis membre honoraire. Les admissions seront publiées au journal officiel. « Tous les sports » suivant l'avis reçu du Conseil de l'Union.

Sur la proposition de plusieurs sociétaires, le Comité décide de fixer au 7 Janvier la date du banquet annuel qui aura lieu au restaurant du Pré-aux-Clercs, place d'Armes. La souscription du banquet est fixée à 5 francs. Les inscriptions seront reçues au siège social tous les mercredis aux réunions.

Commission Sportive. — Il est ensuite procédé à l'élection de la Commission Sportive. Après diverses propositions, le vote secret donne les résultats suivants:

MM. H. Chuchet (courses à pied): E. Levoyet (Football Rugby); J. Pommey (vélocipédie).

Sont adjoints à la Commission Sportive: MM. Sailley et Finel, délégués, pour tracer le cross country, sauf avis contraire.

Le calendrier de la saison sera présenté au Comité par la Commission Sportive à l'assemblée générale de janvier.

Après avoir entendu le rapport des délégués des sections de courses à pied et football, le comité lève la séance à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire général: M.-H. DOYEN.

♣ L'U. S. D. fera courir, dimanche, 27 novembre 1898, son quatrième cross-country d'entraînement sur la distance de six kilomètres environ.

Sont convoqués, traceurs: MM. Finel, Réginald, Levoyet.

Coureurs: MM. Guénot, Chuchet, Picard, Truitard, Gendre, Houdart, Tortochot, Battier, Pommey, Gambut, Paris, Guillemot.

Réunion des traceurs: à midi et demi, au restaurant Daval, au Grand Pré, à Larrey.

Réunion des coureurs: à une heure et demie, au siège social, café Bossuet, rue Bossuet.

♣ Nous apprenons, de source sûre, que l'Union Sportive Dijonnaise, notre jeune société athlétique, donnera, dans le courant de janvier, à Dijon, un grand cross interclubs. Le comité sera, je l'espère, à la hauteur de sa tâche. Dans la prochaine réunion la date sera fixée ainsi que la distance. Donc à bientôt des détails.

♣ Dans sa dernière séance l'U. S. D. a formé comme suit, sa commission des sports: Football-Rugby: M. Levoyet; courses

à pied et athlétisme : M. Henri Chuchetel; — *Vélocipédie* : M. Louis Porney.

A cette même séance, M. Chuchetel a été nommé capitaine d'entraînement de l'équipe de cross-country.

L'U. S. D. a, en outre, décidé que son banquet annuel aurait lieu le samedi 7 janvier 1899; ce banquet sera servi dans les salons du restaurant du Pré-aux-Clercs, place d'Armes. Les cotisations (5 francs par tête) sont reçues tous les mercredis, au siège social, café Bossuet, rue Bossuet.

H. C.

COURSES ET RÉUNIONS

Football

Union Sportive du Lycée Ampère.

Avant-hier, jeudi, les deux équipes du Lycée ont fait un bon entraînement. L'équipe première a bien joué, quoique le jeu des équipiers soit un peu trop personnel. Elle n'a pu cependant marquer contre l'équipe deuxième, qui s'est bien défendue, et était secondée, il est vrai, par deux membres du F. C. L., M. Wuillermet et Bavoze. Remarque générale : les avants donnent trop de coups de pied au ballon, ne le ramassent pas et ne le font pas assez passer. Les trois-quarts sont rapides et ne demandent qu'à marcher, mais ils manquent encore d'entraînement.

Match des équipes secondes F. C. L. contre l'A. C. L.

Il y a progrès! Aussi dépêchons, nous de *complimenter* (?) les équipiers avant de faire la critique de la partie.

Du côté du F. C. L. les équipiers ont mieux tenu leur place; écoutant leur estimé capitaine, ils ont perdu cette hésitation qui enlevait au jeu tant de son intérêt; mais il y a encore fort à faire pour que l'on puisse dire : c'est presque bien.

L'arrière s'est livré à ses excentricités habituelles qui amusent la galerie et navrent le capitaine, mais, cette fois, Nini (c'est le nom de guerre de l'arrière) a récolté un *pain* sérieux en ramassant une *bûche*. Souhaitons que ce ne soit pas grave et que cet avertissement le rende un peu plus sérieux. Les trois-quarts ont assez bien joué, mais ils commettent encore de graves fautes dans leur jeu de passes, qui sont toujours faites trop au dernier moment, c'est-à-dire lorsque l'équipier est plaqué. La passe faite ainsi est moins sûre et, le plus souvent, en avant. Et aussi lorsque un des trois-quarts charge, les autres ont une tendance à le dépasser et les passes deviennent très difficiles; outre cela ils manquent trop souvent le ballon pour quoi ne pas s'exercer un peu, avant la partie?

Il me souvient qu'à Genève, avant de jouer, notre capitaine plaçait ses deux équipes sur le terrain et nous faisait une théorie. Il passait à la démonstration. Il faisait par exemple charger lentement ses trois-quarts et leur indiquait la marche à suivre pour éviter les plaquages et surtout pour se faire des passes. Le rôle des avants et des demis était aussi parfaitement défini et, comme pour ses trois-quarts, il le leur démontrait. Un temps de repos et, après cette démonstration, l'action, où chacun s'efforçait de mettre en pratique ce que venait de lui enseigner le capitaine. Je voudrais que l'équipe seconde et l'équipe troisième missent ces conseils en pratique, ma compétence n'allant pas jusqu'à l'équipe première.

TEZOU.

CHAMBERY. — Le dimanche, 20 novembre, s'est jouée, au Champ de Mars, une partie d'entraînement assez intéressante entre les équipes premières de l'Union Sportive Chambérienne et de l'Association Athlétique du Lycée de Chambéry. Toujours beaucoup de cris et de réclamations de la part de certains équipiers, qui ne semblent pas s'apercevoir qu'ils ont un capitaine pour les diriger. Mais ce n'est là qu'un défaut dont il est facile de se corriger en se surveillant et il ne faut pas oublier que la saison est à peine commencée.

L'A. A. L. C. s'est montrée assez supérieure à l'U. S. C. Ses avants gardaient assez nettement l'avantage dans la mêlée,

les demis passaient bien et les trois-quarts ont réussi d'assez belles passes. Quand à l'arrière, M. Salgues, c'est un nouveau joueur qui promet beaucoup.

L'U. L. C. s'est assez bien défendue; bien que fondée depuis peu, elle a vraiment montré, dimanche, qu'elle pouvait bien faire en travaillant. Il lui manque une certaine cohésion et surtout une plus grande obéissance à son capitaine. Possédant de bons éléments il n'est pas douteux qu'elle ne mette en ligne, à la fin de la saison, une bonne équipe.

L'arbitre, M. Bérard, a proclamé la victoire de l'A. A. L. C. par 48 points à 0 pour l'U. S. C. *Essais*: Ract 4; Chevallier 4; Meurier 2; Savarin 2; Beck 8; Suavel 1; un but après un coup franc, Chevallier; un but, Chevallier.

Voici la composition des équipes:

A. A. L. C. — *Arrière*: Salgues. *Trois-Quarts*: Suavel, Meurier, Ract, Chevallier (cap). *Demis*: Blanc L., Hodoyer. *Avants*: Guy, Savarin, Antoni, Girod, Nantermoz, Détomasi, Beck, Chizat.

U. S. C. — *Arrière*: Morel, Joseph. *Trois-Quarts*: Charlou, Chambre, Collomb, Dubettier (cap). *Demis*: Trelu, Constantin. *Avants*: Noirat S., Pélin, Carle, Noirat P., Morel F., Richard, Héritier, Folliet.

POLO.

DIJON. — **Racing-Club Bourguignon.** — Nous apprenons que l'équipe seconde du *Racing Club de France* doit se rendre à Dijon le 25 décembre pour jouer un match de football contre le R. C. B.

Quelque temps après, l'Union Athlétique du 1^{er} arrondissement viendra également à Dijon pour matcher contre le R. C. B.

Nous sommes heureux de voir Dijon prendre part au grand mouvement athlétique, et nous félicitons les actifs dirigeants de ce Club.

Ces deux réunions seront données sous le patronage du Comité des fêtes du commerce et de l'industrie. Les bénéfices seront distribués aux pauvres.

♣ M. Pivier, l'ancien champion du saut en longueur en 1896, qui s'était tenu éloigné de nos pistes, vient de renforcer l'équipe du R. C. B. Nous ne doutons pas de le voir y briller.

♣ *Nos Bleus.* — Parmi nos *bleus* nous avons oublié de citer M. Simon Moïse, qui va faire un an au 8^e escadron du train. Il est vrai que, ne quittant pas Dijon, il pourra prendre part facilement aux sports... l'oubli est excusable.

Cross-Country.

Cross-Country d'entraînement, organisé, le 20 novembre, par le *Racing-Club de Lyon*. — C'est par un très joli temps qu'a été couru le Cross organisé par le R. C. L. Le terrain, il est vrai, était un peu glissant, par suite des dernières pluies, mais ce n'était pas la réelle difficulté. Le parcours était vraiment accidenté, car si je me rappelle bien, un peu après le départ, se trouvait un chemin de descente rempli de pierres de toutes grosseurs, et de bouteilles broyées; heureusement qu'il n'était pas long et qu'il n'y a pas eu de chute. En dehors de cela, un grand nombre de montées et beaucoup de sous-bois, très difficiles à traverser, la plupart des coureurs s'y sont égratignés, et il leur a été facile de se laver aux passages successifs de trois ruisseaux. En somme peu de plat, beaucoup de montées et de sous-bois.

Bien que le rendez-vous ait été fixé à huit heures et demie, aucun coureur ne s'y trouvait!...

Deux minutes avant le départ du train arrivent enfin quatre coureurs du F. C. L., un point, c'est tout! On s'installe donc le plus commodément possible dans l'express de Charbonnières (comme dit mon ami Place), et ce véhicule parvient à couvrir en quarante-cinq minutes les sept kilomètres qui séparent la gare de Lyon-St-Paul de celle de Tassin, ce qui est déjà un assez joli résultat!

A neuf heures et demie, le départ du cross est donné et six coureurs s'élancent courageusement à travers la campagne. Pélardy, du R. C. L., prend la tête, mais il est bientôt remplacé par Moissonnier du F. C. L. qui mène un train très vite, trop

vite même car, au saut de la rivière, Moissonnier, légèrement fatigué, se trouvait un peu en arrière du peloton.

Dans le sous-bois, Beaumont prend résolument la tête et emmène avec lui Bayozet et Pinet. Au bas de la montée de Tassin, ces trois coureurs sont de front, le train est alors très rapide.

FCL Au départ, les coureurs se suivent, mais, à la première montée, la tripléte du **R. C. L.** (Beaumont-Pinet-Bayozet) se détache et augmente successivement son avance. Elle est encore en tête à la dernière montée avant l'arrivée, qui est faite à grande allure. Sur le plat à 300 mètres de l'arrivée, Bayozet lâche ses camarades à l'emballage et termine 1^{er} les 6 kilomètres du parcours en 25 minutes. Pinet finit second à 100 mètres. Beaumont troisième à 50 mètres. On attend encore un instant, quand arrive Moissonnier aussi du **F. C. L.**, qui n'avait pu suivre ses camarades, et qui a dû marcher très fort sur la fin, pour finir à deux minutes d'eux.

Peu après, arrivait M. Pellardy du Racing-Club de Lyon.

Ce cross a servi de bon entraînement aux championnats et il faut en féliciter le **F. C. L.**, notre premier organisateur.

On a beaucoup commenté l'absence des coureurs de l'*Athlétique Club*. Il y a pourtant, dans cette jeune et vaillante société, des coureurs à même de figurer très honorablement dans un cross. Je pense qu'ils ne me feront pas mentir pour le prochain cross.

Philegic-Club lyonnais. — Dimanche dernier s'est couru le cross-country qu'avait organisé le **P. C. L.** sur la route de St-Fons à Feysin. Il mesurait 4 k. 500.

Voici les résultats : 1. Ducelier, 18'8"; 2. Lambertoz, 18'25"; 3. Vialot, 19'14"; 4. Dose, 21'40"; 5. Bertrand, 22'30"; 6. Joffray, 23'.

ROANNE. — **Société sportive du Lycée de Roanne (S. S. L. R.)**

— Continuant son entraînement, la **S. S. L. R.** a fait courir un rally-paper, jeudi, 17. La bonne piste avait 3 kilomètres, et, avec les fausses pistes la distance était de 4 kilom. 500 environ. A 2 h. 15, le signal du départ était donné aux lièvres; à 2 h. 25, les lévriers partaient à leur tour. Bientôt arrivent les lièvres : Bourganel à 2 h. 31, soit 16'; Melon, Lasseigne, Goujal, Pacquerraud, à quelques secondes d'intervalle. Déroulé par les fausses pistes, le premier levrier n'arrive qu'après 19', les arrivées se succèdent alors ainsi : Portes, Huet, Girard, Guérinmand, etc.

Un punch réunissait ensuite tous les sociétaires qui ont levé leurs verres en l'honneur de M. Rousselot, professeur, qui ne ménage pas ses encouragements à notre jeune société et à ses athlètes; puis ils ont remercié leur président M. Lendormy, et leur dévoué professeur de gymnastique, M. Perret.

En résumé bonne journée : tout le monde s'est quitté en se donnant rendez-vous au jeudi suivant.

BOURGANEL.

DIJON. — **Racing-Club Bourguignon.** — Le comité du **R. C. B.** a fait courir, dimanche, son troisième cross d'entraînement dans la montagne du Larrey. Ce cross a été très bien tracé par MM. Mairet et Décologne; il mesurait 5 à 6 kilomètres. Le premier a franchi la distance dans le temps de 26 minutes; c'est Denommey, un jeune coureur à pied qui, avec un entraînement sérieux et raisonné, peut devenir un bon équipier de cross; 2. Verpeault, 3. Mercuzot, encore un nouveau coureur; 4. Sylvestre.

Le cross a été couru le matin à 9 heures; le départ a été donné du restaurant du Vieux-Silène à Larrey.

Union Sportive Dijonnaise. — L'**U. S. D.** a fait courir, dimanche, son troisième cross d'entraînement sur la distance de 5 kilomètres environ.

Ce cross a été tracé, par MM. Saille, Finel et Réginalt, par un temps magnifique qui a permis aux coureurs d'y participer nombreux. Neuf coureurs se sont présentés au départ qui a été donné, à 2 heures 1/2, par M. Lambelot, président de l'**U. S. D.**, secondé par M. Bloc.

Les coureurs ont effectué en partie le parcours en groupe dans le temps de 26 minutes. Voici les résultats : 1. Guénot,

2. Picard à 50 mètres, 3. Truitard à 15 mètres, 4. Tortochol, 5. Batier, 6. Gambut, 7. Pomey, 8. Chuchetet; seul Paris, un jeune coureur, a trouvé les côtes un peu dures et a abandonné.

Après ce cross, membres, traceurs et coureurs se sont réunis au restaurant Daval et l'on a joyeusement bu et devisé. Un toast a été porté par M. Bloc, membre honoraire de l'**U. S. D.**, à M. Burnichon, membre d'honneur de l'**U. S. D.**, président du Football-Club de Lyon, pour le féliciter de sa récente nomination à la présidence du Comité du Sud-Est, et M. Lambelot a chaudement félicité les coureurs de leur exactitude et les a remercié de leur dévouement pour l'équipe de l'**U. S. D.**

Nos Coureurs Pédestres.

La saison de cross-country et aussi celle de courses à pied dans quelques mois s'annoncent fort bien cette année.

Déjà l'entraînement est très sérieusement suivi pour le cross et nos clubs lyonnais ont eu l'heureuse idée d'organiser à tour de rôle des cross d'entraînement, qui mériteraient cependant d'être plus assidument suivis.

Nous serons heureux de donner quelques indications sur nos coureurs et nous reproduirons avec plaisir les renseignements que l'on voudra bien nous adresser à ce sujet.

Voici, pour aujourd'hui, quelques notes que nous donnons avec les plus grandes réserves sur la meilleure équipe.

Equipe de Cross du Football-Club de Lyon. — Cette équipe se compose de jeunes et cependant brillantes individualités qui ne tarderont pas à former un excellent ensemble :

PINET. — Le grand champion, coureur de fond par excellence, allure très facile, une bonne dose de volonté; ne s'entraîne pourtant pas assez. A de belles victoires à son actif :

Gagnant du championnat du Sud-Est pour 1500 mètres.

Gagnant du challenge Ampère.

Gagnant du 1500 mètres organisé par l'Ecole de Commerce.

BAYOZET. — Un courageux, celui-là. Le gagnant, jusqu'ici, de tous les cross country de la saison. A une volonté à toute épreuve et a fait de sérieux progrès depuis la saison dernière.

PICHAT. — Un ancien coureur de l'ancienne **U. A. L.** A une grande énergie et une allure assez facile. Arrivé troisième au dernier championnat de cross-country et au cross interclubs du 25 décembre 1897 battant un grand nombre des meilleurs coureurs parisiens.

FONTANILLES. — A couru sur toutes les distances; a figuré très honorablement dans toutes les réunions; arrivé deuxième au championnat du Sud-Est des 400 mètres.

MOISSONNIER. — Le coureur de fond dans toute l'acception du mot; a une très grande volonté, mais, malheureusement, de trop petites jambes. Manque, pour le moment, d'un peu d'entraînement!

BEAUMONT. — Un peu trop amateur, celui-là. Court lorsqu'il a le temps, ne s'entraîne jamais et arrive cependant à un fort bon résultat. Allons, voyons, Monsieur, soyez un peu moins flegmatique et vous arriverez à beaucoup mieux : vous verrez!!

Charles ATTANT.

PROFESSIONNALISME

U. S. P. S. A.

Comité régional du Sud-Est.

(Siège : Café de la Patrie, 142, avenue de Saxe.)

Extrait du procès verbal. — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Eugène Ferratge, président.

Sont présents : MM. Champagnon, Fauroux, C. P. V. ; Gallifet, Lapérouse, C. P. L. ; Drevet, Pacoud, Simon, C. D. S. ; Absent excusé, M. Brochu, C. P. L.

Lecture d'une lettre de M. Verdelle, secrétaire général de l'Union des Sociétés professionnelles, demandant au Comité de lui envoyer les noms des membres des sociétés lyonnaises affiliées à ladite Union. M. Verdelle informe le Comité qu'il enverra d'ici un mois les règlements que l'Union est en train d'élaborer pour chaque sport. Réponse sera faite au plus tôt par le secrétaire général.

M. Tharin, du Club Pédestre Lyonnais, ayant donné sa démission du Club pour entrer au Cercle des Sports, les délégués du C. P. L. ont protesté. Cependant le Comité décide que M. Tharin étant à jour de cotisations avec son ancien Club, est libre d'entrer au C. D. S.

La partie d'entraînement de football qui devait avoir lieu dimanche dernier, est renvoyée au 27 courant, le C. P. L. faisant courir, dimanche, après-midi, un cross-country d'entraînement. Le C. D. S. annonce qu'il fera courir, le 27, dans la matinée, un cross-country d'entraînement auquel il invite le C. P. L. et le C. P. V. Le C. P. V. annonce un cross pour le 11 décembre au matin.

Le 4 décembre, le Comité du S. E. fera courir un cross d'entraînement en vue du challenge interclubs du 18 décembre. Il est décidé que trois traceurs, un par société, traceront le cross pour le challenge. Chaque société est donc invitée à désigner son traceur délégué avant la clôture des engagements.

Puis le Comité désigne les officiels pour toutes les réunions de courses de l'année : Juge à l'arrivée, M. Ferratge ; secrétaire du jury, M. Simon ; chronométrateur, M. Brochu ; starter, M. Gallifet. Ces membres sont acceptés à l'unanimité.

Le Comité décide que, dans toutes les réunions officielles, le départ aura lieu au revolver.

La séance est levée à 10 heures 30.

Le secrétaire adjoint : SIMON.

Club Pédestre Lyonnais.

A mesure que s'approche la date du 18 décembre, jour où se coure le challenge interclubs de cross-country, les coureurs deviennent de plus en plus nombreux aux cross d'entraînement, ainsi que la distance du parcours qui s'augmente chaque semaine.

C'est ainsi que, dimanche, dernier le C. P. L. a donné un cross d'entraînement que MM. Gallifet et Devillez avaient tracé aux environs de Beaunand sur un parcours de 14 kilomètres environ. La piste partait des aqueducs, montait vers Chaponost, puis, tournant à droite, allait passer par Francheville-le-Haut, filait ensuite sur Ste-Foy, puis revenait au point de départ. La piste était très bien tracée et la seule critique que l'on puisse faire aux traceurs était que le parcours était un peu trop dur pour un cross d'entraînement. Néanmoins, les 13 coureurs ont effectué le parcours en 55 minutes. Il n'y a pas eu de classement, la date du challenge étant trop près pour publier le classement.

Demain, 27 courant, cross-d'entraînement dans la matinée, l'après-midi partie d'entraînement de football, boulevard de l'Hippodrome.

Le Secrétaire : V. BROCHU.

Cercle des Sports.

Cross-country. — Dimanche, 27 courant, le C. D. S. fera courir à St-Clair un cross-country d'entraînement en vue du challenge du 18 décembre. Le départ sera donné grand hôtel St-Pierre, route de Strasbourg.

Les membres des sociétés affiliées à l'U. S. P. S. A. sont spécialement invités à y prendre part. Rendez-vous à 7 h. 3/4, place Tolozan, à l'arrêt des tramways.

♣ Dimanche dernier, s'est couru à Beaunand un cross-country d'entraînement réservé aux membres des sociétés affiliées à l'U. S. P. S. A.

La piste, d'un parcours d'environ 10 kilomètres, avait été tracée par MM. Gallifet et Devillez. Malgré les obstacles de toute sorte qui se dressaient à chaque pas et le mauvais état du terrain détrempe par les pluies, les temps ont été assez satisfaisants.

Voici l'ordre d'arrivée :

1^{er} Fauroux, temps : 41' ; 2. Perrin, 3. Loine, 4. Louit, tous quatre du C. P. L. ; 5. Tharin, (C. D. S.) ; 6. Drevet (C. D. S.) ; 7. Jullien (C. P. L.) ; 8. Simon (C. D. S.) ; 9. Lapérouse (C. P. D.). Viennent dans l'ordre : Brochu, Piaud et Chaffangeon (C. P. L.).

F. C.

GYMNASTIQUE



Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est.

Le Congrès annuel de cette importante association s'est tenu dimanche, à 9 heures, dans la salle des réunions industrielles, au Palais du Commerce de Lyon.

La séance était présidée par M. Clément, président de la Fédération, ayant à ses côtés MM. Diederichs et Comers, vice-présidents ; Damon, secrétaire général, Greppo, secrétaire-adjoint ; Ageron, trésorier général ; Jung, Sena-Pouzet, Pin, membres du Comité central ; également M. Lachaud, député de Brive et membre de ce même Comité.

De nombreuses sociétés de la région avaient envoyé des délégués. Citons celles de Vienne, Grenoble, Jallieu, Valence, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Cette, Thizy, Amplepuis, Brive, etc.

Il résulte des rapports lus au Congrès que la Fédération est toujours prospère et que ses progrès sont constants. Diverses décisions ont été prises ; nous en rendrons compte lorsque sera paru le *Bulletin mensuel* de cette sympathique association.

A l'issue du Congrès, un dîner intime a réuni de nombreux congressistes au cercle de la Fédération, établissement Suc, rue du Plâtre, 8. Cette réunion a été pleine d'entrain. Au champagne, M. Clément a convié les camarades présents à boire au succès de la Fédération et à sa marche progressive en 1899 ; après lui, M. Lachaud, député, a porté la santé de M. Clément ; puis, M. Grandjean, de Grenoble, a bu au succès des manifestations de l'année 1899. Avant de clore le Congrès, un télégramme de sympathie avait été adressé au président de l'Union des sociétés de gymnastique de France, M. Cazalet.

La Française de Lyon. — Le comité directeur, toujours désireux d'entretenir les bonnes relations créées par ses pré-

décèsseurs, organise, à l'occasion de son 14^e anniversaire, un banquet fraternel, qui aura lieu le dimanche, 27 courant, à 6 heures 1/2, au restaurant Salaberry, 230, cours Lafayette.

Les anciens sociétaires et amis, qui n'auraient pas reçu d'invitation et qui désireraient y prendre part, sont priés de se faire inscrire jeudi soir, de 8 heures à 10 heures, au siège de la Société, 10 bis, rue Amédée-Bonnet.

Le Fleuret lyonnais.

Le Conseil d'administration a résolu d'accorder des récompenses aux élèves les plus méritants, qui auront su justifier devant un jury d'examen de leurs aptitudes théoriques et pratiques en escrime. Un concours de fin d'année aura lieu dans le courant de décembre.

Les élèves de 1^{re} division sont spécialement convoqués à la leçon de mardi pour la démonstration des exercices d'ensemble devant être exécutés à la prochaine fête.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, le 24 novembre 1898.

Les cours qui, depuis tant de semaines, s'enlisaient dans l'incertitude et le piétinement sur place, avaient débuté, cette semaine, aussi lourds que par le passé. Mais la nouvelle, presque imprévue, que notre gouvernement venait de signer un traité de commerce avec l'Italie, l'espoir que les plus graves difficultés pour la conclusion de la paix entre l'Espagne et les Etats-Unis tendaient à disparaître peu à peu, l'assurance que le loyer de l'argent rentrerait dans l'état normal, tout cet ensemble de causes heureuses a donné à notre marché un élan vers la hausse qui a été salué avec une vive satisfaction par tous.

Il ne faudrait cependant pas se laisser entraîner trop loin et se départir encore de toute prudence et de toute sagesse.

Le 3 0/0 est à 102 10. Les échanges de primes se réveillent à 102 35 dont 0,10 c., et 102 15 dont 25 après 102 22.

L'Italien oscille de 94 60 à 94 65, soit une variation excessivement restreinte. L'Extérieure est à 42 40. Le Turc reste à 22 42.

Le Crédit lyonnais est sans affaires à 848. La Lander n'en a pas davantage à 489. La Banque ottomane se raffermie à 544.

Les Chemins méridionaux s'avancent à 690. Les Chemins espagnols ne varient pas mais sont en hausse.

Le Rio fait une chute assez profonde à 756 sans motifs bien justifiés.

Au comptant : Gaz de Lyon 916. — Angers 1475. — Toulon 700. — Horme 178. — Paris 150. — Le Fourchambault poursuit à 875 son mouvement de hausse déterminé par l'annonce officielle que les bénéfices de l'exercice s'élèveraient à 2,500,000 francs.

Roche de la Molière 1753. — Dombrowa 987. — Borax 105. — Tramways de Lyon 1960. — Nouvelles 1905. — Clermont-Ferrand 443. — Grenoble 530. — Brest 650. — Compagnie lyonnaise 760.

Force motrices 457. — Usines du Rhône 104. — Dynamite russe 107 50, bien soutenue. — Plaques Lumière 1420.

En banque : Pompes funèbres 880. — Paris 59 25. — Céramiques de Marseille 500. Cycles et automobiles 105. — Phonographes 166. — Biscuits Germain 546. — Bar américain 125. — Distillerie Bugnot 600. — Déménagements de Dijon 510. — Pottendorf 506. — Tramways de Caluire nouvelles 855. — Oran 550. — Saint-Etienne 554. E. D.

SPECTACLES



CONCERTS

Grand Théâtre. — En attendant la première de *Don Juan*, fixée au mercredi 30, la direction affiche deux opéras particulièrement aimés du public : Ce soir, la *Favorite* avec M. Mondaud, accompagnée d'une reprise du *Sourd*, l'amusant opéra-comique d'Adam ; demain les *Huguenots*.

Célestins. — Ce soir première des *Mystères de Paris* ; demain dimanche, en matinée, la *Famille Pont-Biquet* ; en soirée, *Les Deux Orphelins*.

Casino des Arts. — A qui décerner la palme dans ce match au succès : au divertissement des *fleurs* ou au *ballet volant* ? Bien malin qui pourrait le faire, car ces deux attractions, absolument inédites et absolument gracieuses, originales, se valent et soulèvent chaque soir de longs et unanimes applaudissements. C'est bien la première fois qu'on voit réuni à la même heure un ensemble si curieux de productions chorégraphiques.

Scala-Bouffes. — Mme Ouvrard ! Ouvrard ! ces noms sonnent aux oreilles comme ceux d'excellents et sympathiques artistes qu'on va revoir à nouveau avec un très réel plaisir. Répertoire entièrement nouveau. On annonce les deux brillants protagonistes qui, ce soir, se promettent de se produire dans une série d'œuvres aussi intéressantes qu'inédites. Nul doute que, comme d'habitude, la Scala soit trop petite pour contenir tous les admirateurs des talents de Mme et M. Ouvrard.

Eldorado de Lyon. — Excellents débuts de Céline Bobe, virtuose musical, jouant du xilophone et du violon avec un rare talent et une dextérité incroyable. Les Dekok, gentlemen acrobates, ont débuté aussi et obtenu un grand succès, c'est un très bon numéro dont nous reparlerons.

Séveras Schaffer est de plus en plus admiré, ses jongleries avec une huitaine d'assiettes, un boulet, une bouteille de champagne et un bout de papier roulé sont d'une difficulté incroyable. Il fait cela avec une facilité surprenante et devient encore plus étonnant quand il fait tourner au bout d'un bâton une roue de charette et une table de salle à manger. Le boulet de 25 k., lancé à une hauteur de 7 à 8 m. et reçu sur le bras ou sur le dos, où il est maintenu en équilibre, est un exercice phénoménal et sensationnel, il est certain qu'une simple maladresse pourrait tuer Schaffer, mais il est tellement sûr de lui que rien ne l'effraye et qu'il rit du danger.

On n'a rien vu de pareil comme équilibre et jonglerie ; c'est, incontestablement, le plus fort du monde.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps, noces, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien **Moyné**, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs ; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat ; 136, rue Mazenod.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, près la place, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

PETITES ANNONCES

A Vendre. — Un tandem mixte 1898, acheté il y a deux mois, marque Cottareau, machine de luxe faite sur commande, 475 fr.

3 bicyclettes, dont une neuve Rochet-Schneider, une Cottareau, petit cadre, jantes bois, une Soleil, pour dames. Ces machines en parfait état, presque neuves, 200 fr. chaque.

S'adresser à M. André Bastide, doreur-miroitier, Montélimar.

Voiturette automobile Bollée, 2 chevaux, 2 places, presque neuve, accessoires divers. Essai sur place, 2,300 fr. M. Chossat de Montburon, *Bourg-en-Bresse*.

CABINET DE MASSAGE Spécialité pr Douleurs, Entorses, Foulures, Constipation, Obésité, Maladies nerveuses. — Se rend à domicile. — Prix modérés. — **Mme EGGER**, 3, rue Sainte-Catherine, LYON-Terreaux.

Champagne

Lyon-Sport

Recommandé
aux Sociétés et aux
Sportsmen

POUR LES COMMANDES
s'adresser au
BUREAU DU JOURNAL



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

Infailible

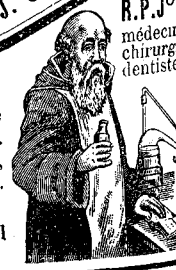
par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GÉROME

En vente
chez princip.
Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Droguistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise LYON



L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.